

UNIVERSAL MULTIMEDIA
Société Anonyme au capital de 1 901 200 euros
Siège social : 75 rue de Lourmel 75015 PARIS
Paris B 330 148 438

RAPPORT DE GESTION
Etabli par le Conseil d'Administration
Et présenté à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 29 septembre 2009

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle conformément à la loi et aux Statuts, pour approuver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009.

Ces comptes ont fait l'objet d'un audit par les Commissaires aux Comptes de la Société.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.

ACTIVITES –EVENEMENTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

La société a continué à assurer le service après-vente sur l'ensemble des produits de sa marque et à approvisionner en pièces détachées ses clients.

La société maintient son recentrage sur son activité d'origine – la recherche et développement dans le domaine de l'affichage des écrans plats. Mettant à profit les avancées technologiques développées ces dernières années, l'activité Recherche & Développement s'oriente sur le développement ;

- du téléviseur intelligent (numérique, haute définition, interactif et évolutif),
- du concept de la maison numérique et écologique,
- des outils d'affichage dynamique CAD (Communication Audiovisuelle Dynamique).

Ce programme est axé sur le développement d'une stratégie produits-services.

Les produits commercialisés à ce jour sont principalement des kits de téléviseurs de notre ancienne gamme.

La société est très optimiste quant à la concrétisation de ses projets car elle a des intentions de commandes, très avancées, réalisables à court terme.

Continental Edison est désormais la seule filiale consolidée du groupe Universal Multimédia.
Depuis octobre 2008, Universal Multimédia détient 100% de Continental Edison.

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2009/2010

La société vise la période des fêtes de fin d'année (octobre à décembre 2009) pour la sortie d'un téléviseur intelligent (gamme EasyConnect) 42'' (107 cm), full HD, positionné sur le segment haut de gamme et commercialisé dans le réseau des Grandes Surfaces Spécialisées, à l'export et par le biais du e-commerce. Une présérie de 7 produits a été lancée en fabrication.

D'autres produits dérivés de cette technologie sont en finalisation de développement et viendront compléter la gamme dès 2010.

Rappelons qu'UNIVERSAL MULTIMEDIA est classée société Innovante OSEO - l'ANVAR et possède le Label Européen de Technologie Clé T9 pour les écrans plats".

La société dispose d'un encours de trésorerie permettant d'assurer le paiement de la troisième annuité (avril 2010). En revanche, pour faire face à l'ensemble de ses autres échéances, la société compte sur la relance de son activité.

La reprise de cotation sur les actions UNIVERSAL MULTIMEDIA a eu lieu le 8 juillet 2009.

Au 5 juillet 2009, soit à peine plus de 3 mois d'activité de l'exercice suivant, la société a réalisé plus de 40% du Chiffre d'Affaires de l'exercice précédent.

Chiffre d'affaires

Le Chiffre d'Affaires de la période s'élève à 670 739€ contre 374 412€ au titre de l'exercice précédent.

Dans la logique de la segmentation utilisée jusqu'à la clôture de l'exercice précédent, le Groupe ne comporte plus qu'un secteur d'activité (télévision) et un secteur géographique (France) à compter du 9 octobre 2006, date de la cession d'un premier bloc de titres Revox.

L'information présentée dans les états financiers consolidés du 31 mars 2009 décrit à la fois l'activité de ce secteur d'activité résiduelle et de ce secteur géographique.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2008/2009, le groupe s'est engagé dans la préparation de son retour sur le marché prévu au cours de l'exercice 2009/2010 avec des nouveaux produits et de nouvelles activités.

Dans le cadre de ce redéploiement en cours, le Groupe prévoit de redéfinir les secteurs en fonction de ces activités futures, et selon la norme IFRS 8 qui sera ainsi appliquée à compter de l'exercice 2009/2010.

Etat d'endettement de la société

Les montants retenus, après paiement des créances inférieures à 300€ et des créances super-privilégiées, sont décomposés comme suit :

Créanciers	Montants chirographaires retenus après validation du Juge Commissaire
Banques	8 460 890,64
Fournisseurs	2 111 072,01
Clients	17 864,83
Avances conditionnées	231 560,00
Organismes sociaux	367 589,50
Etat	504 159,06
Prud'homal	94 517,35
TOTAL	11 787 653,39

Au 31 mars 2009, le montant du passif s'élève à 11 188 767€.

L'échéancier d'apurement du passif s'établit comme suit :

année 1* 1/04/08	année 2* 1/04/09	année 3 1/04/10	année 4 1/04/11	année 5 1/04/12	année 6 1/04/13	année 7 1/04/14	année 8 1/04/15	année 9 1/04/16	année 10 1/04/17
598885.99	588882.64	588882.64	1472206.61	1472206.61	1472206.61	1472206.61	1472206.61	1472206.61	1177765.28

* les échéances relatives aux « année 1 » et « année « 2 ont été réglées

Provisions pour risques et charges

Le montant de la provision pour risques s'élève à 114 K€. Le montant de cette provision couvre les risques suivants :

- litiges prud'homaux :

Deux actions prud'homales ont été engagées par deux anciens salariés :

- 1^{er} salarié : le délibéré du 18 mai 2009 condamne la Société au paiement de 57 K€.
- 2nd salarié : audience fixée au 10 avril 2010. Une provision de 30 K€ a été comptabilisée dans les comptes du 31 mars 2009

-Une action devant le Tribunal des Affaires sociales est engagée par un ancien intérimaire : une provision de 26 K€ a été comptabilisée dans les comptes du 31 mars 2009.

Autres provisions pour charges : 93 225€ contre 230 250€ sur l'exercice précédent, correspondant à une provision pour les travaux restant à réaliser sur l'installation d'une chaîne de montage qui conditionne le règlement d'une créance client de 2 169K€.

Cette variation s'explique par la réalisation de travaux de « queue de chantier » effectués sur cet exercice.

Organe de direction

Suite au conseil d'administration du 27 octobre 2008, M.AIT YALLA Kacem cumule les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de la Société.

Le 3 février 2009, Madame AIT YALLA Sylviane a démissionné de son poste Administrateur.

Le Conseil d'Administration du 4 février 2009 a nommé Madame GUTMANN Angèle, administrateur à titre provisoire. Cette nomination a été faite sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Le Chiffre d'Affaires de la période s'élève à 670 739€ contre 374 412€ au titre de l'exercice précédent.

Ce Chiffre d'Affaires se répartit comme suit :

.vente de marchandises	: 6 948€
.production vendue de biens	: 651 010€
.services	: 12 781€

Le total des produits d'exploitation de la Société s'élève au 31 mars 2009 à 3 164 284€ contre 2 700 979€ sur l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation se répartissent comme suit :

. Production stockée	: - 39 151€
. Reprises sur provisions & amortissements	: 2 532 690€
. Autres produits	: 6€

Les charges d'exploitation se sont élevées à 4 468 060€ contre 3 925 823€ sur l'exercice précédent. Elles sont réparties de la manière suivante :

. Achat de marchandises	: 15 968€
. Achat matières premières & autres approvisionnements	: 562 268€
. Variation stock matières premières & approvisionnement	: - 4 223€
. Autres achats et charges externes	: 853 619€
. Impôts, taxes et versements assimilés	: 33 871€
. Salaires & traitements	: 380 907€
. Charges sociales	: 148 379€
. Dotation aux amortissements sur Immobilisations	: 7 347€
. Dotation aux provisions sur Actif circulant	: 2 347 618€
. Dotation aux provisions pour risques et charges	: 2 000€
. Autres charges	: 131 119€

Le résultat d'exploitation s'élève à la somme de (1 303 775) contre (1 224 719€) au 31 mars 2008.

Le résultat financier s'élève à la somme de 67 769€.

Le résultat exceptionnel s'élève à la somme de 66 279€.

Le compte de résultat se solde par une perte de 983 151€ au 31 mars 2009 contre une perte de 821 247€ au 31 mars 2008.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

En septembre 2007 a été créée la société Continental Edison, filiale à 99% d'Universal Multimédia. Continental Edison est désormais la seule filiale consolidée du groupe Universal Multimédia (consolidée par intégration globale).

Depuis octobre 2008, Universal Multimédia détient 100% de Continental Edison.

Sur l'exercice, les comptes de Continental Edison font apparaître un chiffre d'affaires de 4 246 euros, un résultat net négatif de 31 185 euros et des capitaux propres de 264 972 euros.

La société Sybatronic étant en liquidation judiciaire, les titres détenus par Universal Multimédia (6000€) sont provisionnés à 100%.

COMPTES CONSOLIDES

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après le rapport de gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé que nous soumettons à votre approbation, comptes présentant un chiffre d'affaires de 675 K€, un résultat net part du groupe négatif de 2 518 K€ et des capitaux propres part du groupe négatifs de 7 824 K€.

Les états financiers du Groupe arrêtés au 31 mars 2009 ont été préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 mars 2009 et dont le règlement d'adoption était paru au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

UNIVERSAL MULTIMEDIA développe son Concept de Téléviseur Intelligent «EasyConnect ». Le marché visé est celui des fabricants de téléviseurs dans le monde. Le Téléviseur Intelligent doit être « Numérique, Connectable, Interactif et Evolutif ». Les solutions d'UNIVERSAL MULTIMEDIA "EasyConnect" sont basées sur l'expérience de son bureau d'étude et de son savoir-faire dans le contenu software du traitement du signal vidéo numérique Haute Définition.

Grâce au développement du composant Pix'Ez, Universal Multimedia embarque son savoir-faire avec une conception intelligente qui lui permet d'intervenir sur l'ensemble des paramètres et d'adapter son utilisation à la demande et aussi d'y intégrer de nouvelles solutions et fonctionnalités.

Ce composant totalement adaptable (par Soft), est prévu pour fonctionner avec tout type de dalles, de différents constructeurs, toutes dimensions, toute technologie et pour tout type de résolution.

Le développement de nouveaux kits électroniques et de cartes électroniques pour téléviseurs à écrans plats est également à l'étude.

Les produits dérivés de ces projets (produits téléviseurs LCD Full-HD), préparés en partenariat avec le constructeur taïwanais T.P.V, ont été présentés au Medpi à Monaco en mai 2008 et ont obtenus un écho favorable auprès de la Grande Distribution et des revendeurs.

Dans les circonstances où la reprise de l'activité, initialement envisagée à la fin de l'année civile précédente, n'a pas encore été rendue effective, compte tenu des retards liés aux choix des partenaires commerciaux et financiers sur lesquels le groupe a prévu de s'appuyer, celui-ci a été amené à reconsidérer les critères sur la base desquels les normes comptables exigent la comptabilisation à l'actif du bilan des coûts liés aux projets de développement.

Faute d'une finalisation à la date d'arrêt des comptes annuels au 31 mars 2009 de l'accord cadre pluriannuel attendu, par lequel le Groupe prévoit de relancer son activité, il a été considéré que la condition par laquelle les projets de développement entrepris devaient permettre d'envisager des avantages économiques futurs, n'était pas établie avec un caractère de probabilité suffisant à l'occasion de cette clôture.

De ce fait, la société a été conduite :

- à ne porter à l'actif de son bilan aucune charge de développement encourue au cours du deuxième semestre de l'exercice clos le 31 mars 2009,
- à décomptabiliser les charges portées à l'actif à ce titre jusqu'au 30 septembre 2008 (impact de la décomptabilisation mentionné sur la ligne du compte de résultat « dotations nettes aux amortissements et provisions » pour un montant de 637 milliers d'euros).

Les coûts de recherche et développement ont été enregistrés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Ils s'élèvent, au titre de l'exercice clos au 31 mars 2009 à 259 K€.

Cependant, la société est très optimiste quant à la concrétisation de ces projets car elle a des intentions de commandes, très avancées, réalisables à court terme.

DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE

Risques juridiques

En mars 2005, l'un des commissaires aux comptes en poste, M.Héraut, a fait une révélation aux Procureurs de la République de Montargis et de Paris sur les comptes arrêtés au 30 juin 2004 et plus particulièrement sur le problème de cessions par voie de bordereau Dailly de certaines factures litigieuses. Le second commissaire aux comptes ne s'est pas joint à cette révélation. Par courrier du 21 mars 2005, la société Universal Multimédia a contesté l'ensemble des griefs soulevés par M.Héraut. Les comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2004 ont été certifiés par ce même collège de commissaires aux comptes le 26 janvier 2005. La décision, qui devra être publiée dans un quotidien national, a été rendue le 12 juin 2009 : les réparations prononcées ont été comptabilisées dès 2004 et n'auront donc pas d'impact sur les comptes de la société.

Risques liés aux clients

Une créance subsiste pour 2159 K€ et concerne un seul client. Un plan de remboursement établi sur 8 ans a été mis en place. La première annuité a été réglée par anticipation par le client en avril 2009.

Sur cet exercice, la part de ce client dans le chiffre d'affaires total a représenté plus de 90%.

Risques sur l'activité

Dans le cadre de son redéploiement et de la mise sur le marché de ses nouveaux produits, la société ne dispose d'aucun historique, et, doit regagner la confiance de ses clients.

De plus, en raison du plan de continuation en cours, la société continue de subir les effets de son redressement judiciaire notamment sur le fait qu'aucun encours fournisseur ne lui est accordé.

Risques sur les actions

Il est inexistant.

Risques de liquidité et de trésorerie

Cf paragraphe PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2009/2010

PARTICIPATIONS DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons qu'aucun titre de la société ne fait l'objet d'une gestion collective, au dernier jour de l'exercice, soit le 31 mars 2009.

CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 al 4 du Code de Commerce et du Décret 2002-221 du 20 février 2002, nous vous informons de la façon dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité.

1/ informations sociales

- l'effectif total de la société UNIVERSAL MULTIMEDIA s'élève à 9 personnes, au 31 mars 2009 ;
- la sous-traitance a représenté pour la société une charge d'un montant de 114 186.20 €, au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009 ;
- l'absentéisme au sein de la société a représenté un total de 1778 heures sur l'exercice clos le 31 mars 2009, à savoir :
 - 277 heures de congés sans solde,
 - pas d'absences personnelles sans justificatifs,
 - des absences maladie et accident du travail à hauteur de 37 heures,
 - pas de congés maternité et paternité
 - des congés de présence parentale à hauteur de 1464 heures.
- la masse salariale de la société représente 380 907 €, au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009 ;
- les charges sociales de la société se sont élevées, au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009, à 148 379€ ;
- il n'est pas mis en place par la société de système d'intéressement, de participation ni de plan d'épargne salariale ;
- conformément au plan de passage aux 35 heures, nous constatons que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est respectée ;
- la société ne dispose pas de comité d'hygiène et de sécurité ;
- la formation continue n'a pas représenté pour la société de charges sur l'exercice clos le 31 mars 2009 ;
- la société ne dispose pas, dans son personnel, de travailleurs handicapés ;

Aucune charge n'a été comptabilisée, au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009, pour les œuvres sociales.

2/ informations environnementales

Le présent rapport de gestion doit contenir des informations environnementales données en fonction de la nature et des effets de l'activité de la société.

L'activité de la société a peu d'incidences sur les mesures environnementales concernant, notamment, les conditions d'utilisation des sols, les rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement, les nuisances sonores ou olfactives et les déchets.

De ce fait, il n'y a pas de mesures prises par la société pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, au milieu naturel, aux espèces animales et végétales protégées ; ni de démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement.

La société n'a pas comptabilisé de charges, au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009, pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement.

La société ne dispose pas de services internes de gestion de l'environnement, et n'a pas mis en œuvre de moyens consacrés à la réduction des risques pour l'environnement compte tenu de son activité.

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009, la société n'a fait l'objet d'aucune procédure judiciaire en matière d'environnement et n'a donc à ce titre versé aucune indemnité.

La société respecte les normes et règles environnementales applicables à son secteur d'activité ainsi qu'aux produits qu'elle distribue. Ainsi, la société respecte la directive européenne DEEE (2002/96/CE), mise en place le 13 août 2005, qui a pour objectif de favoriser le recyclage des équipements électroniques et électriques.

Elle impose aux fabricants et aux importateurs d'équipements électroniques et électriques de prendre en charge les coûts de ramassage et de traitement des déchets d'équipement électriques et électroniques.

PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Nous vous rappelons que notre société n'exploite pas d'installation classée susceptible de créer des risques pour la santé et la sécurité des populations voisines et pour l'environnement ; c'est pourquoi il n'y a pas de politique de prévention du risque technologique menée par la société, qu'il n'y a pas de couverture responsabilité civile vis à vis des biens et des personnes du fait de l'exploitation de telles installations et qu'il n'y a pas de moyens prévus pour assurer la gestion de l'indemnisation des victimes en cas d'accident technologique.

EVOLUTION BOURSIERE DU TITRE

Le cours de bourse étant suspendu depuis novembre 2004, il n'y pas eu de mouvements d'actions.

Le nombre d'actions inscrites au nom de la société au 31 mars 2009 s'élève à 13989 actions pour une valeur d'acquisition de 54 515 euros. Compte tenu de la suspension de cotation de l'action, une provision de 54 515 euros a été précédemment constatée.

La cotation a repris le 8 juillet 2009.

ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE (ARTICLE L. 225-100-3 DU CODE DE COMMERCE)

- Structure du capital social :

Le capital social est fixé à la somme de un million neuf cent un mille deux cent euros (1 901 200 euros), divisé en 1 901 200 actions de 1 euro chacune toute de même catégorie.

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

Monsieur Kacem AIT YALLA possède plus de 32% du capital social.
Monsieur Slimane AIT YALLA possède plus de 23% du capital social.

Aucune modification des répartitions ci-dessus n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.
Il n'y a eu aucune opération sur le capital de la part de personnes étroitement liées à Messieurs AIT YALLA Kacem et Slimane.

Actions propres

Au cours de l'exercice, la Société n'a procédé à aucun achat ou ventes d'actions propres.

Participations réciproques

Néant

Utilisation des instruments financiers

Néant

Information sur les actions gratuites et sur les stocks options

Néant

Restriction à l'exercice du droit de vote et au transfert d'actions de la Société ; clauses portées à la connaissance de la Société

Restrictions statutaires à l'exercice du droit de vote et au transfert d'action

Aucune disposition des statuts ne limite la libre négociabilité des actions composant le capital social

Clauses de conventions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions communiquées

Aucune convention n'a été portée à la connaissance de la Société en application de l'article L.233-11 du Code de Commerce

Accords particuliers entre actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote

La Société n'a connaissance d'aucun accord entre actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux

Néant

Mécanisme de contrôle prévu dans un éventuel système d'actionnariat du personnel

Néant

Accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote

Néant

Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration ainsi qu'à la modification des statuts de la Société

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles.

La durée des fonctions des administrateurs est de six années : elles prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat.

En cas de vacance d'un ou plusieurs sièges d'administrateur, le Conseil d'Administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire dans les conditions prévues par l'article 94 de la Loi du 24 juillet 1966. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre exerce ses fonctions pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Pouvoirs du Conseil d'Administration, en particulier en matière d'émission ou de rachat d'actions

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Chaque administrateur doit recevoir les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut obtenir auprès de la direction générale tous les documents qu'il estime utiles.

Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société

Néant

Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'Administration ou les salariés s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique

Cf. organe de direction

RESULTATS – AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats :

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009, le chiffre d'affaires s'est élevé à 670 739 € contre 374 412 € pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2009 se solde par un déficit de 983 151 € contre un déficit de 821 247 € pour l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de 983 151 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Perte de l'exercice	983 151 €
---------------------	-----------

à porter en totalité au compte REPORT A NOUVEAU.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient négatifs de 10 161 150€.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

- Dépenses non déductibles fiscalement :

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code sont nulles et donc par conséquent n'ont donné lieu à aucune imposition.

- Tableau des résultats des cinq derniers exercices :

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

DIVIDENDES VERSES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L.225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'Administration.

Vos Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Jusqu'au 3 février 2009, le Conseil d'Administration était composé de :

Madame Yasmine AIT YALLA
Madame Sylviane AIT YALLA
Monsieur Kacem AIT YALLA

A compter de cette date, sa composition est la suivante :

Madame Angèle GUTMANN
Madame Yasmine AIT YALLA
Monsieur Kacem AIT YALLA

- **Mandat des Commissaires aux Comptes :**

Les mandats du Commissaire aux Comptes titulaire (Hoche Audit 4, avenue Hoche, 75008 PARIS) ainsi que celui du Commissaire aux Comptes suppléant (Monsieur William Nahum 4, avenue Hoche, 75008 PARIS) prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011.

Suite à l'opération de fusion par transmission universelle de patrimoine du cabinet BC VALLA, co-commissaire aux comptes suppléant, la dénomination sociale de la société FIDUCINTER, co-commissaire aux comptes titulaire, est devenue VALLA-FIDUCINTER & ASSOCIES. De ce fait, il y a lieu de remplacer le co-commissaire suppléant. Il conviendra de nommer à la prochaine Assemblée en lieu et place du Cabinet BC VALLA :

Monsieur Francis SALVA
32, rue du Moutier
94370 SUCY EN BRIE

Les mandats du co-commissaire aux comptes titulaire, VALLA – FIDUCINTER & ASSOCIES, et du co-commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Francis SALVA, prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013.

- **Liste des mandats et fonctions :**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons, en annexe, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

- **Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux :**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte, en annexe, de la rémunération totale et des avantages de toute nature reçus, durant l'exercice, par chaque mandataire social, tant par la Société que par des sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce et par la société contrôlant celle dans laquelle ils exercent leur mandat.

- Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordée par l'assemblée générale des actionnaires au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1, L. 225-129-2 et L.225-129-3 :

Les délégations en cours de validité sont présentées en Annexe à ce rapport de gestion.

- Rapport sur le contrôle interne :

Nous vous précisons qu'en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce, le rapport du président du conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société est joint en Annexe du présent rapport.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

TABLEAU DU PROJET D'AFFECTATION DE RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31/03/2009
Article L 232-7 du Code de Commerce.

ORIGINES		
Report à nouveau antérieur		- 17 543 481
Résultat courant de l'exercice		- 983 151
dont résultat courant après impôt		- 1 236 007
Prélèvement des réserves		
AFFECTATIONS		
Affectation aux réserves		
Réserve légale		
Réserve spéciale des Plus Values à long terme		
Autres réserves		
Dividende		
Autres répartition		
Report à nouveau	- 18 526 632	
TOTAUX	-18 526 632	-18 526 632

Tableau en euros

RESULTAT DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Exercices concernés	31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007	31/03/2008	31/03/2009
CAPITAL FIN EXERCICE					
Capital social	1 901 200	1 901 200	1 901 200	1 901 200	1 901 200
Nombre actions ordinaires	1 901 200	1 901 200	1 901 200	1 901 200	1 901 200
Nombre d'actions à Dividendes prioritaires					
Nombre maximal d'actions futures à créer / conversion obligations / exercice droit souscription					
OPERATIONS - RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires HT	12 255 720	952 390	81 219	374 412	670 739
Résultat avant impôts amortissements - provisions	(5 267 734)	(3 802 046)	(1 071 023)	(1 149 641)	(1 316 904)
Impôts sur les bénéfiques				(191 033)	(186 577)
Participation salariés					
Résultat après impôts	(13 260 743)	(2 601 832)	(859 656)	(821 247)	(983 151)
Résultat distribué					
RÉSULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, Part.salariés mais avant amortissements - provisions	(3)	(5)	(0.6)	(0.5)	(0.6)
Résultat après impôts, Participations salariés amortissements - provisions	(7)	(1)	(0.45)	(.43)	(0.52)
Dividende brut versé à Chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen	18	15	8	11	10
Montant masse salariale					
Montant sommes versées au	1 015 610	498 808	388 028	328 691	351 130
Titre des avantages Sociaux (SS, œuvres soc.)	424 134	213 571	139 642	159 348	148 379

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR CHACUN DES
MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE UNIVERSAL MULTIMEDIA SA
DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009**

Monsieur AIT YALA KACEM

Président du Conseil d'Administration	SA UNIVERSAL MULTIMEDIA
Administrateur	SA UNIVERSAL MULTIMEDIA
Gérant	SARL GROUPE AIT YALA K&S
Président	SAS CONTINENTAL EDISON

Madame GUTMANN Angèle

Administrateur	SA UNIVERSAL MULTIMEDIA
----------------	-------------------------

Madame AIT YALA Sylviane

Administrateur	SA UNIVERSAL MULTIMEDIA
Jusqu'au 03 février 2009	

Madame AIT YALA Yasmine

Administrateur	SA UNIVERSAL MULTIMEDIA
----------------	-------------------------

Monsieur MAACH Fouad

Directeur Général	SA UNIVERSAL MULTIMEDIA
Jusqu'au 20 octobre 2008	
Directeur Général	SAS CONTINENTAL EDISON

LISTE DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE DES
MANDATAIRES SOCIAUX DURANT L'EXERCICE CLOS
LE 31 MARS 2009

1/ La rémunération et avantages de toutes nature de Monsieur **AIT YALA Kacem**, Président du Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009 :

.société concernée : UNIVERSAL MULTIMEDIA SA
.montant de la rémunération : 50 400 euros
.montant des avantages de toute nature : néant

.Autre société concernée par l'article L 226-1 al2 du Code de Commerce : néant

2/ La rémunération et avantages de toutes nature de Madame **AIT YALA Yasmine**, Administrateur au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009 :

.société concernée : UNIVERSAL MULTIMEDIA SA
.montant de la rémunération : néant
.montant des avantages de toute nature : néant

.Autre société concernée par l'article L 226-1 al2 du Code de Commerce : néant

3/ La rémunération et avantages de toutes nature de Madame **GUTMANN Angèle**, Administrateur au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009 :

.société concernée : UNIVERSAL MULTIMEDIA SA
.montant de la rémunération : néant
.montant des avantages de toute nature : néant

.Autre société concernée par l'article L 226-1 al2 du Code de Commerce : néant

4/ La rémunération et avantages de toutes nature de Madame **AIT YALA Sylviane**, Administrateur au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009 jusqu'au 3 février 2009 :

.société concernée : UNIVERSAL MULTIMEDIA SA
.montant de la rémunération : 15 513 euros
.montant des avantages de toute nature : néant

.Autre société concernée par l'article L 226-1 al2 du Code de Commerce : néant

5/ La rémunération et avantages de toutes nature de Monsieur **MAACH Fouad**, Directeur Général au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009 jusqu'au 20 octobre 2008 :

.société concernée : UNIVERSAL MULTIMEDIA SA
.montant de la rémunération : 32 672 euros
.montant des avantages de toute nature : néant

.Autre société concernée par l'article L 226-1 al2 du Code de Commerce : néant

Pour les principes et règles en matière de rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux, voir le paragraphe du Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les procédures de contrôle interne, intitulé « Principes et règles en matière de rémunération et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux ».

Aucune rémunération n'est versée par la Société aux administrateurs au titre de leur mandat social.

La Société n'a pris aucun engagement de toute nature au bénéfice de ses mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

ANNEXE AU RAPPORT DE GESTION :

**TABLEAU DES DELEGATIONS DE COMPETENCE ET POUVOIRS
ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL**

Assemblée générale	Pouvoirs délégués	Utilisations faites des délégations
15/02/08	Augmentation de capital réservé aux salariés pour un montant maximal de 1 M€. La délégation est consentie pour une durée de 26 mois.	Néant

UNIVERSAL MULTIMEDIA
Société Anonyme au capital de 1 901 200 euros
Siège social : 75 rue de Lourmel 75015 PARIS
Paris B 330 148 438

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
(Article L.225-37 du Code de Commerce)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 alinéa 6 du code de Commerce, nous vous rendons compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration ;
- des éventuelles limitations apportées par le Conseil d'Administration aux pouvoirs du Directeur Général,
- des règles applicables en matière de gouvernement d'entreprise,
- des principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux,
- des modalités particulières de participation des actionnaires à l'assemblée générale,
- des éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique publiés dans le rapport de gestion,
- des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Ce rapport concerne la société mère Universal Multimédia SA ainsi que sa filiale directe, la société Continental Edison.

Le présent rapport a été établi en s'inspirant pour partie du guide de mise en œuvre du cadre de référence sur le contrôle interne pour les valeurs moyennes et petites publié par l'AMF le 9 janvier 2008, tout en l'adaptant aux spécificités de la Société.

Le présent rapport a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Société lors de sa réunion du 28 juillet 2009 conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 10 du Code de Commerce.

CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition du Conseil

Jusqu'au 3 février 2009, le Conseil d'Administration était composé de :

Madame Yasmine AIT YALLA

Madame Sylviane AIT YALLA

Monsieur Kacem AIT YALLA

A compter de cette date, sa composition est la suivante :

Madame Angèle GUTMANN, qui exercera ses fonctions d'administrateur pendant une période de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos le 31 mars 2010 (nomination par l'AGO du 11/10/04 de l'administrateur ainsi remplacé, nomination à ratifier par l'assemblée générale arrêtant les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2009).

Madame Angèle GUTMAN n'exerce pas d'autres mandats.

Madame Yasmine AIT YALLA , qui exercera ses fonctions d'administrateur pendant une période de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos le 31 mars 2011 (nomination par l'AGO du 05/10/07).

Madame Yasmine AIT YALLA n'exerce pas d'autres mandats.

Monsieur Kacem AIT YALLA , qui exercera ses fonctions d'administrateur pendant une période de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos le 31 mars 2010 (nomination par l'AGO du 11/10/2004)

Monsieur Kacem AIT YALLA exerce également les mandats suivants :

- Gérant de la SARL GROUPE AIT YALA K&S
- Président de la SAS CONTINENTAL EDISON

Fréquence des réunions

L'article 15 III des statuts prévoit que le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

Ainsi, au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'Administration s'est réuni sept fois.

.Conseil d'Administration du 18 avril 2008

Ordre du Jour :

- Autorisation de conventions soumises à l'article L225-38 du Code de Commerce,
- Questions diverses

.Conseil d'Administration du 2 juin 2008

Ordre du Jour :

- Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2007,
- Examen et arrêté des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2007,
- Proposition d'affectation du résultat de l'exercice
- Conventions de l'article L.225-38 du Code de Commerce,
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
- Préparation du rapport de gestion et du projet de résolutions,
- Questions diverses

.Conseil d'Administration du 1^{er} Août 2008

Ordre du Jour :

- Arrêté de la situation comptable au 30 septembre 2007
- Arrêté de la situation consolidée au 30 septembre 2007
- Questions diverses

.Conseil d'Administration du 27 Octobre 2008

Ordre du Jour :

- Cessation des fonctions du Directeur Général
- Modification de la direction de la Société,
- Pouvoirs pour formalités légales

.Conseil d'Administration du 4 décembre 2008

Ordre du Jour :

- Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2008,
- Examen et arrêté des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2008,
- Proposition d'affectation du résultat de l'exercice
- Conventions de l'article L.225-38 du Code de Commerce,
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
- Préparation du rapport de gestion et du projet de résolutions,
- Questions diverses

.Conseil d'Administration du 4 février 2009 à 10 heures

Ordre du Jour :

- Nomination d'un administrateur à titre provisoire
- Démission d'un administrateur

.Conseil d'Administration du 4 février 2009 à 11 heures

Ordre du Jour :

- Autorisation, mise en place et signature du contrat de travail à durée indéterminée à temps partiel de Madame AIT YALLA Sylviane
- Autorisation, mise en place et signature d'une convention de trésorerie entre Universal Multimédia et Continental Edison SAS
- Questions diverses

Convocations des administrateurs

Conformément à l'article 15 III° des statuts, les administrateurs ont été convoqués par tous moyens et même verbalement dans un délai suffisant pour leur permettre d'assister à la séance.

Conformément à l'article L.225-238 du Code de Commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil qui ont examiné et arrêté les comptes annuels.

Tenue des réunions

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent, généralement, au 20 Rue du Moulin à Saint Germain des Prés (45220), lieu où se situe l'établissement secondaire de la société.

Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion, signés par les administrateurs participant à la séance, et consignés dans un registre.

Le fonctionnement et les attributions des comités du Conseil

Nous vous indiquons qu'il n'existe pas de comités spécialisés au sein de la société.

Par ailleurs, nous vous informons que la création d'un comité d'audit dans les conditions prévues par les articles L. 823-19 et L. 823-20 issus de l'ordonnance du 8 décembre 2008 est à l'étude étant précisé que :

- Sa mise en place sera obligatoire avant le 1^{er} septembre 2011 si aucun mandat d'administrateur ne vient à échéance avant l'année 2010 ;
- Sa mission générale est d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières et, notamment le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, du contrôle légal des comptes annuels consolidés par les commissaires aux comptes et de l'indépendance des commissaires aux comptes.
- A titre d'exception et afin de ne pas alourdir la gouvernance, les sociétés dont le Conseil d'Administration (ou un autre organe) remplit les fonctions du comité d'audit peuvent être dispensées de l'obligation d'institution d'un comité distinct sous réserve d'identifier cet organe et rendre publique sa composition.

Règles particulières prévues dans un règlement intérieur ou une charte

Aucune règle particulière n'est prévue par un règlement intérieur ou une charte.

LIMITATIONS DE POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

Il est rappelé que la Société a opté par décision du Conseil d'Administration du 27 octobre 2008 pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Direction Générale exercées par Monsieur Kacem AIT YALLA.

Le Directeur Général de la Société n'a pas de limitations de pouvoirs autres que les limitations de pouvoirs légales.

Il est donc investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserves de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers.

REGLES APPLICABLES EN MATIERE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Par application du nouvel article L.225-37 alinéa 7 du Code de commerce issu de la loi n° 2008-649 du 3 juillet 2008, nous vous informons que la Société, compte tenu notamment de

sa taille et de ses spécificités, ne se réfère à aucun code de gouvernement d'entreprise élaboré par les organisations représentatives des entreprises pour l'organisation de sa gouvernance.

Le mode de gouvernance de la Société résulte des dispositions légales et réglementaires applicables au société anonyme à conseil d'administration.

PRINCIPES ET REGLES EN MATIERE DE REMUNERATION ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les principes et les règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature versés à chaque mandataire social au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009 sont les suivants :

Kacem AIT YALLA		
Type de rémunération	Montant versé	Règles de détermination
Rémunération fixe	50 400 €	La rémunération est fixée par le Conseil d'Administration d'Universal Multimédia SA, au titre des fonctions de M. AIT YALLA. Les intéressés s'abstiennent de participer au vote des membres du Conseil sur leurs rémunérations.
Rémunération variable	Néant	
Rémunération exceptionnelle	Néant	
Avantage en nature	Néant	
Jetons de présence	Néant	

Type d'engagement	Oui	Non	Nature des engagements et, le cas échéant, conditions d'attribution
Contrat de travail		X	
Régime de retraite complémentaire	X		
Indemnités et avantages liés à la cessation des fonctions		X	
Indemnités de non concurrence		X	

Est également concernée Madame AIT YALLA Sylviane qui avait conclu avec la Société un contrat de travail, en date du 1^{er} janvier 1986 en qualité d'Assistante de Direction, et, qui avait par décision en date du 27 janvier 1999 été désignée en qualité d'administrateur.

Madame AIT YALLA Sylviane a été licenciée pour motif économique le 13 février 2006 puis réembauchée du fait de la priorité légale en 2007.

Or, un administrateur ne peut devenir salarié de son entreprise. Ce contrat de travail a donc été frappé de nullité absolue. En conséquence, Madame AIT YALLA Sylviane a, le 2 février 2009, démissionnée de son poste d'administrateur.

La rémunération et avantages de toutes nature de Madame AIT YALLA Sylviane, administrateur au cours de l'exercice s'est élevé jusqu'au 3 février 2009, date d'effet de sa démission, à 15 513 euros.

Il est également précisé que Monsieur Fouad MAACH, Directeur Général jusqu'au 20 octobre 2008, a perçu sur cet exercice une rémunération et avantages de toutes nature d'un montant de 32 678 euros.

Nous vous indiquons qu'aucun des mandataires sociaux dirigeants ne bénéficie d'attribution gratuite d'action ou de stock options.

Nous vous indiquons également que les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération ou jeton de présence au titre de leur mandat social.

MODALITES PARTICULIERES DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément au nouvel article L. 225-37 alinéa 8 du Code de commerce issu de la loi n° 2008-649 du 3 juillet 2008, nous vous renvoyons aux dispositions des statuts qui prévoient les modalités de participation des actionnaires à l'assemblée générale de la Société et, en particulier :

- à l'article 27 et 28 des statuts pour le mode de fonctionnement et les principaux pouvoirs de l'assemblée générale ;
- aux articles 20 à 26 des statuts pour la description des droits des actionnaires et les modalités d'exercice de ces droits.

INFORMATION SUR LES ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Conformément au nouvel article L. 225-37 alinéa 9 du Code de commerce issu de la loi n° 2008-649 du 3 juillet 2008, nous vous informons que le paragraphe intitulé « Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (article L. 225-100-3 du Code de commerce) » du rapport de gestion et de groupe établi par le Conseil d'Administration mentionne les informations prévues à l'article L. 225-100-3 du Code de Commerce.

PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Nous vous rappelons que notre société a mis au point des procédures de contrôle interne.

Cette procédure repose sur l'ensemble des contrôles mis en œuvre par la Direction Générale en vue d'assurer, dans la mesure du possible, une gestion rigoureuse et efficace de la Société et d'élaborer les informations données aux actionnaires sur la situation financière et les comptes.

Compte tenu de l'effectif réduit de la structure, le contrôle interne est assuré par la direction et, il n'est pas toujours possible de respecter de façon stricte les règles générales de séparation des fonctions.

Le contrôle interne mis en place repose sur les méthodologies suivantes :

-Processus Approvisionnement/Achats

Il existe une procédure de contrôle interne au niveau des approvisionnements et des achats. Les marchandises réceptionnées font l'objet d'un comptage et sont aussitôt rapprochées du bon de commande y afférent. Un rapprochement est effectué par le service comptable entre les bons de livraison et le contrôle de la facture.

-Processus Ressources Humaines

La procédure mise en place afin de contrôler les frais du personnel s'est poursuivie. L'établissement de la paye est externalisé concomitamment à un contrôle effectué par la société.

-Processus Commercial

Les tâches associées au processus commercial sont effectuées par la direction.

-Processus Recherche et Développement

La direction et le responsable du service « Recherche et développement » sont en contact permanent afin de donner les axes de développement, de suivre les études en cours. Les activités du Département Recherche et Développement se poursuivent normalement.

-Processus Comptabilité/Finance et Contrôle de Gestion

Les travaux liés à la comptabilité générale et l'ensemble des tâches associées sont effectués par deux salariées et la direction de l'Entreprise.

L'élaboration de la consolidation des comptes du Groupe est externalisée et établie par un cabinet d'expertise comptable.

La SAS Continental Edison n'ayant pas d'activité sur l'exercice et ne comptant pas de salariés, les travaux liés à la comptabilité générale et les tâches associées ont suivi le même processus que ceux d'Universal Multimédia.

Les procédures liées à l'inventaire physique sont établies lors de chaque inventaire et diffusées aux personnes concernées (3 personnes : 2 au comptage, 1 à la saisie)

Fait à Saint Germain

Le 28 juillet 2009

Le Président du Conseil d'Administration

UNIVERSAL MULTIMEDIA SA

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 mars 2009

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 mars 2009

Aux Actionnaires
UNIVERSAL MULTIMEDIA SA
Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société UNIVERSAL MULTIMEDIA SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note 7 de l'annexe intitulée «Stocks et autres créances» concernant la créance avec la société BYA ELECTRONIC, dans la «Note 12 Prêt d'actions » concernant les prêts de consommation d'actions UNIVERSAL MULTIMEDIA, et dans la note 3 intitulée « Immobilisations incorporelles et Goodwill » relative à la décomptabilisation des coûts de développement.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 mars 2009 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Ces éléments ont été pris en considération par votre société pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation retenue pour l'établissement des comptes au 31 mars 2009 (Cf. paragraphe de l'annexe intitulé hypothèses structurantes de la continuité d'exploitation inclus dans la note 1 « Présentation du Groupe et principes comptables). C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

Options retenues dans le choix des méthodes comptables :

Les comptes consolidés ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation, malgré l'ouverture d'une procédure collective en date du 13 février 2006 et le fait que les activités principales du groupe n'ont toujours pas été reprises. Nos travaux ont notamment consisté :

- à documenter l'ajustement du plan de continuation sur 10 ans (2007 à 2016) approuvé par le Tribunal de Commerce de Paris en date du 2 avril 2007, eu égard aux décisions de justice rendues concernant les créances produites et contestées,
- à documenter la cohérence et la vraisemblance des prévisions de reprise d'activité et des budgets de trésorerie en découlant.

Options retenues dans le choix des méthodes comptables :

La note aux états financiers consolidés 3 (Immobilisations incorporelles et Goodwill) présente les traitements comptables appliqués aux coûts de développement sur l'exercice clos au 31 mars 2009.

Nos travaux ont consisté à nous assurer que cette note fournit une information appropriée et à vérifier la correcte mise en œuvre des traitements comptables énoncés. A ce titre, nous avons examiné la documentation justifiant l'activation ou la non activation des coûts de développement au regard des critères énoncés dans la norme IAS 38.

Estimations comptables :

La note 1 « Présentation du groupe et principes comptables » aux états financiers mentionne les jugements et estimations significatifs retenus par la direction.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur les hypothèses et options retenues par la société.

Estimations comptables :

Les stocks et les créances clients sont évalués conformément aux méthodes décrites dans la note 1 de l'annexe intitulée «Présentation du groupe et principes comptables ». Nos travaux ont notamment consisté à revoir l'approche retenue par la société. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 31 juillet 2009

Les Commissaires aux comptes

VALLA-FIDUCINTER & ASSOCIES



Jacques Tardy

HOCHE AUDIT



Dominique Jutier

UNIVERSAL MULTIMEDIA

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/03/2009

Dénomination sociale et siège social :

UNIVERSAL MULTIMEDIA

Société anonyme au capital de 1 901 200 €
Siège social : 75 rue de Lourmel - 75015 Paris
330 148 438 R.C.S. Paris

SOMMAIRE

I.	BILANS CONSOLIDES	3
II.	COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES.....	4
III.	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	5
IV.	TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	6
V.	ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RELATIFS A L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009.....	7
	NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE ET PRINCIPES COMPTABLES	8
	NOTE 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION	20
	NOTE 3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL	21
	NOTE 4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	23
	NOTE 5 : ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS.....	24
	NOTE 6 : PERTE DE VALEUR DES GOODWILLS.....	25
	NOTE 7 : STOCKS ET AUTRES CREANCES.....	25
	NOTE 8 : VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS	27
	NOTE 9 : CAPITAL SOCIAL	27
	NOTE 10 : ECARTS DE CONVERSION	28
	NOTE 11 : VARIATION DES PROVISIONS	28
	NOTE 12 : PRET D' ACTIONS	28
	NOTE 13 : PASSIFS FINANCIERS	29
	NOTE 14 : ECHEANCE DES AUTRES DETTES	30
	NOTE 15 : IMPOTS	30
	NOTE 16 : ENGAGEMENTS.....	31
	NOTE 17 : ENGAGEMENTS DE RETRAITE	33
	NOTE 18 : CHIFFRE D'AFFAIRES	35
	NOTE 19 : INFORMATIONS PAR SEGMENT	35
	NOTE 20 : ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	36
	NOTE 21 : AUTRES CHARGES EXTERNES	37
	NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL.....	37
	NOTE 23 : DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS.....	38
	NOTE 24 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	38
	NOTE 25 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	38
	NOTE 26 : RESULTAT DES ACTIVITES ABANDONNEES.....	39
	NOTE 27 : PARTIES LIEES	40
	NOTE 28 : RESULTAT FINANCIER	41
	NOTE 29 : RESULTAT PAR ACTION.....	41
	NOTE 30 : PASSIFS EVENTUELS	42
	NOTE 31 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	42
	NOTE 32 : GESTION DES RISQUES.....	42
	32.1 INSTRUMENTS FINANCIERS	42
	32.2 DETERMINATION DES PROFITS ET PERTES PAR CATEGORIES D'INSTRUMENTS	45
	32.3 GESTION DES RISQUES	45
	NOTE 33 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	49

I. BILANS CONSOLIDÉS

		2009	2008
ACTIF			
Actif non courant:			
Ecarts d'acquisition	(Note 6)		
Immobilisations incorporelles	(Note 3)	0	566
Immobilisations corporelles	(Note 4)	33	22
Actifs financiers non courants	(Note 5)	8	8
Autres actifs non courants	(Note 7)	1 609	295
Impôts différés actif	(Note 15)		
Total de l'actif non courant		1 650	891
Actif courant:			
Stocks	(Note 7)	365	114
Créances clients	(Note 7)	730	2 611
Autres actifs courants	(Note 7)	805	405
Actifs financiers disponibles à la vente	(Note 26)		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(Note 8)	722	2 777
Total de l'actif courant		2 622	5 907
Total de l'actif		4 272	6 798
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital souscrit, valeur nominale €1 par action, 1 901 200 actions émises et en circulation au 31 mars 2009 et au 31 mars 2008.	(Note 9)	1 901	1 901
Prime d'émission		4 714	4 714
Résultat et Réserves consolidées		-14 439	-11 921
Capitaux propres recyclables			
Ecart de conversion	(Note 10)	0	0
Capitaux propres part du groupe		-7 824	-5 306
Intérêts minoritaires			3
Total des capitaux propres		-7 824	-5 303
Passif non courant:			
Provisions part à plus d'un an	(Note 11)	71	88
Emprunts et passifs financiers à long terme, hors part à moins d'un an	(Note 13)	6 364	6 559
Engagements de crédit-bail, hors part à moins d'un an	(Note 13)		
Autres passifs non courants	(Note 14)	2 968	3 134
Impôts différés passif	(Note 15)		
Total Passif non courant		9 403	9 781
Passif courant:			
Emprunts et passifs financiers à long terme, part à moins d'un an	(Note 13)	443	447
Engagements de crédit-bail, part à moins d'un an	(Note 13)		
Découverts bancaires	(Note 13)		
Provisions, part à moins d'un an	(Note 11)	150	274
Fournisseurs et comptes rattachés	(Note 14)	718	122
Dettes d'impôt sur les sociétés	(Note 14)		
Dettes fiscales et sociales	(Note 14)	161	257
Autres passifs courants	(Note 14)	1 221	1 220
Total passif courant		2 693	2 320
Total du passif		4 272	6 798

II. COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES

(en milliers d'euros sauf nombre d'actions et données par action)	Notes	31 mars 2009	31 mars 2008
Chiffre d'affaires:	(Note 18)	675	375
Prestations de services		24	56
Ventes de produits		640	319
Ventes de marchandises		11	
Charges opérationnelles :		(2 329)	(1 517)
Achats et variations de stocks	(Note 20)	(585)	(321)
Autres charges externes	(Note 21)	(1 060)	(713)
Charges de personnel	(Note 22)	(462)	(340)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(Note 23)	(517)	(92)
Autres produits et charges d'exploitation	(Note 24)	295	(51)
Résultat opérationnel courant /(perte)		(1 654)	(1 142)
Autres produits et (charges) non courants	(Note 25)	-	-
Résultat opérationnel /(perte)		(1 654)	(1 142)
Produit de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	(Note 28)	24	18
Charges d'intérêt sur la dette financière	(Note 28)	0	19
Autres produits et (charges) financiers	(Note 28)	-888	3 189
Produit / (charge) d'impôt	(Note 15)	0	177
Résultat (perte) net des activités poursuivies		(2 518)	2 261
Résultat net des activités abandonnées	(Note 26)	0	1 160
Résultat (perte) net		(2 518)	3 421
Résultat, part minoritaires			
Résultat, part groupe		(2 518)	3 421
Résultat (perte) net part du groupe des activités poursuivies, de base par action	(Note 29)	(1,33)	1,20
Résultat (perte) net part du groupe des activités poursuivies, dilué par action	(Note 29)	(1,33)	1,20
Résultat (perte) net part du groupe des activités non poursuivies, de base par action	(Note 29)	0,00	0,61
Résultat (perte) net part du groupe des activités non poursuivies, dilué par action	(Note 29)	0,00	0,61
Nombre d'actions en circulation pour le calcul du résultat (perte) net de base par action	(Note 29)	1 887 211	1 887 211
Nombre d'actions en circulation pour le calcul du résultat (perte) net dilué par action	(Note 29)	1 887 211	1 887 211

III. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	Capital social	Prime d'émission	Réserves consolidées	Capitaux propres recyclables	Ecart de conversion	Total capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
Solde au 31 mars 2007	1 901	4 714	(15 342)	1 160	0	(7 567)	0	(7 567)
Autres mouvements				(1 160)		(1 160)	3	(1 157)
Total des profits et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			0	(1 160)	0	(1 160)	3	(1 157)
Résultat net de la période			3 421			3 421	0	3 421
Total des produits et charges			3 421	(1 160)	0	2 261	3	2 264
Solde au 31 mars 2008	1 901	4 714	(11 921)	0	0	(5 306)	3	(5 303)
Autres mouvements							(3)	(3)
Résultat net de la période			(2 518)			(2 518)		(2 518)
Total des produits et charges			(2 518)	0	0	(2 518)	(3)	(2 521)
Solde au 31 mars 2009	1 901	4 714	(14 439)	0	0	(7 824)	0	(7 824)

IV. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en milliers d'euros)

	Exercice clos le 31 mars	
	2009	2008
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles:		
Résultat net de l'ensemble consolidé	(2 518)	3 421
Moins : résultat des activités non poursuivies	0	(1 160)
Elimination des éléments non monétaires:		
Charges (produits) d'actualisation des dettes et créances	(Note 28) 896	(3 010)
Amortissements des immobilisations corporelles et logiciels	(Note 4) 11	9
Plus ou moins-value de cession d'immobilisations		
Sortie des frais de recherche et développement	(Note 3) 637	
Charges (produits) d'impôts différés	(Note 15) 0	14
Provisions (y compris actualisation)	(Note 11) (142)	(6)
Variation du besoin en fonds de roulement	(298)	1 580
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	(1 414)	848
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement:		
Variation des équivalents de trésorerie		
Acquisition d'immobilisations corporelles et de logiciels	(Notes 3 et 4) (93)	(160)
Produits des ventes d'immobilisations corporelles		
Encaissements suite à cessions d'immobilisations financières		
Incidence des variations de périmètre	-3	1 935
Flux nets de trésorerie utilisés pour les opérations d'investissement	(96)	1 775
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement :		
Augmentation de capital ou apports		3
(Augmentation) diminution des actions propres		
Encaissements provenant d'emprunts		
Remboursement des emprunts	(545)	
Flux nets de trésorerie provenant des (utilisés par les) opérations de financement	(545)	3
Reclassement de la trésorerie des activités destinées à être cédées		
Reclassement des découverts bancaires en dettes financières		2 888
Effets de la variation des taux de change sur la Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Augmentation (diminution) nette des trésoreries et équivalents de trésorerie	(2 055)	5 514
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	(Note 8) 2 777	(Note 8) (2 737)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	(Note 8) 722	(Note 8) 2 777

V. ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RELATIFS A L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour les besoins de la présente annexe, les termes « UNIVERSAL MULTIMEDIA », « Société » et « Groupe » désignent l'ensemble formé par la société UNIVERSAL MULTIMEDIA S.A. et ses filiales.

ELEMENTS MARQUANTS

Evolution du périmètre

Le 31 octobre 2008, la société Universal Multimedia a racheté les 300 parts qui lui manquaient de sa filiale Continental Edison. La société Universal Multimedia détient ainsi 100% du capital de la société Continental Edison.

Historique

La Société a été victime d'un sinistre industriel au cours de l'année 2004.

En effet, elle s'est lancée au début de l'année 2004 dans la fabrication d'un téléviseur à écran plat LCD 26". Un sous-traitant était chargé de la conception, de la fabrication et de la mise au point de l'ensemble des moules constituant le « housing » complet du téléviseur, ainsi que de la production de différentes pièces constituant ce « housing » et notamment la façade 26 " grille carrée peinte.

Or, dès les premières livraisons, la Société a enregistré des réclamations sur la qualité de la part de ses clients, lesquelles mettaient en évidence l'existence d'un défaut de tenue de la peinture des façades fabriquées et produites par son sous-traitant.

En outre, le prix des téléviseurs plats a fortement baissé.

De plus, les événements sportifs de l'année 2004 (notamment le Championnat d'Europe de Football) n'ont pas été aussi porteurs que prévu.

La Société a éprouvé des difficultés à faire face à ses engagements, notamment vis-à-vis de ses partenaires financiers.

Ainsi, le 28 juin 2005, la Société s'est placée sous mandat ad hoc, puis sous mandat de conciliation afin de permettre à l'administrateur désigné de rechercher la conclusion d'un accord avec les créanciers dans le but de parvenir à faire face aux engagements de la Société et d'assurer la pérennité de l'entreprise.

Par jugement du 13 février 2006, le Tribunal de Commerce de Paris a ouvert une procédure de redressement judiciaire (loi 2005) avec une période d'observation de quatre mois prorogée de quatre mois. Le 27 novembre 2006, le Tribunal de Commerce de Paris a prorogé la période d'observation jusqu'au 13 février 2007. Par jugement en date du 12 février 2007, la période d'observation a été prolongée jusqu'au 13 avril 2007.

Le 2 avril 2007, un plan de continuation sur dix ans a été accepté par le Tribunal de Commerce de Paris.

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE ET PRINCIPES COMPTABLES

Description de l'activité

Universal Multimedia S.A. (anciennement Revox SA) et ses filiales (le « Groupe ») sont spécialisées dans l'étude, l'industrialisation et la commercialisation d'ensembles et de sous-ensembles électroniques utilisant la technologie des écrans plasma destinés au grand public et aux professionnels.

Ce savoir-faire, réuni dans un boîtier électronique fixé à l'arrière des dalles plasmas produit par les grands constructeurs, permet un pilotage total et intelligent de l'affichage pixellisé.

Le groupe propose sa technologie au marché par la vente de licences dédiées et également la vente, sous sa propre marque, de téléviseurs plasma.

Au cours de l'exercice 2008/2009, la société Universal Multimedia S.A. a réalisé un chiffre d'affaires de 671 milliers d'euros et un résultat de (983) milliers d'euros.

Contexte spécifique aux comptes consolidés 2009

Les comptes consolidés du groupe Universal Multimedia au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 28 juillet 2009.

Principes comptables et principes de consolidation

Les états financiers du Groupe arrêtés au 31 mars 2009 ont été préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 mars 2009 et dont le règlement d'adoption était paru au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture des comptes (corps de normes disponible sur le site Internet www.europa.eu.int).

Ils sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes ci-après.

Par ailleurs, l'intégralité des états financiers ainsi présentés a été établie conformément aux principes suivants : compréhension, pertinence, exactitude et comparabilité.

La pertinence d'une information se caractérise à la fois par sa nature et son importance. Dans certains cas, seule la nature de l'information suffit à déterminer sa pertinence. Dans d'autres cas, les deux caractéristiques de l'information sont aussi nécessaires pour définir la pertinence.

Une information est pertinente si son omission ou une présentation erronée peut influencer une prise de décision sur la base de comptes consolidés. La matérialité dépend de l'impact pouvant en découler sur la prise de décision.

Jugements et estimations significatifs de la direction

Pour établir ses comptes, le Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

Ces estimations et hypothèses concernent notamment l'évaluation des autres immobilisations incorporelles, l'évaluation des impôts différés, des provisions et des durées d'amortissements des immobilisations, des avantages au personnel et de certains instruments financiers, ainsi que de la classification des contrats de location. Elles sont détaillées ci-dessous dans les paragraphes y afférents.

Les états financiers reflètent les meilleures estimations, sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.

Hypothèses structurantes de la continuité d'exploitation

Les prévisions de reprise d'activité du groupe UNIVERSAL MULTIMEDIA ont été formalisées dans un budget annuel de l'exercice 2009/2010 et 2010/2011 tenant compte des perspectives d'activité les plus probables, dans une optique de prudence. Ces prévisions incluent la réalisation d'un chiffre d'affaires relatif aux activités reprises dès le mois de septembre 2009. La formalisation juridique d'un contrat cadre commercial permettant de sécuriser l'activité correspondante pendant trois exercices est encore néanmoins encore au stade de la finalisation à ce jour. Ce contrat cadre, dont la signature est attendue au cours des prochaines semaines comprend un volet assurant le financement de l'activité qu'il apporte à UNIVERSAL MULTIMEDIA.

Le budget de trésorerie découlant de ces prévisions d'activité, incluant le paiement des dividendes du plan d'apurement du passif du redressement judiciaire, ne révèle pas de situation qui impliquerait la nécessité d'avoir recours à des sources de financement non anticipées ans le cadre de la signature du contrat-cadre au cours des périodes considérées.

Les montants exprimés dans l'annexe sont en milliers d'euros (K€) sauf lorsqu'il est précisé autrement. La convention de signe suivante est utilisée pour la présentation du compte de résultat : un montant positif indique un produit et un montant négatif indique une charge.

Normes ou interprétations IFRS entrées en vigueur au 31 mars 2009

- Au titre des nouvelles normes : néant.
- Au titre d'amendements de normes existantes : néant.
- Au titre des interprétations : néant.

Normes ou interprétations IFRS entrées en vigueur au 31 mars 2009 mais ne s'appliquant pas au groupe Universal Multimédia

Les normes et interprétations suivantes, adoptées ou en cours d'adoption par l'Union Européenne, n'ont pas été appliquées par le Groupe Universal Multimedia au 31 mars 2009 :

- Au titre des nouvelles normes d'amendements de normes existantes : néant.
- Au titre des interprétations :
 - IFRIC 11 : « IFRS 2 – Actions propres et transactions intragroupe » adoptée par la Commission Européenne le 1^{er} juin 2007 et applicable sur option aux exercices ouverts le 1^{er} mars 2007, porte sur les transactions dans lesquelles la société accorde directement aux salariés d'une entité du Groupe des droits sur ses propres instruments de capitaux propres.
 - IFRIC 13 : Programme de fidélisation clients (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2008). Cette interprétation, relative à IAS 18, ne concerne pas le groupe Universal Multimédia.

Normes ou interprétations IFRS non encore entrées en vigueur au 31 mars 2009 et qui n'ont pas été adoptées par anticipation par le groupe

Les normes et interprétations suivantes, adoptées ou en cours d'adoption par l'Union Européenne, n'ont pas été appliquées par anticipation par le Groupe Universal Multimedia au 31 mars 2009 :

- Au titre des nouvelles normes :
 - IAS 23R : Coûts d'emprunts : cette norme impose l'incorporation des coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production de tous les actifs éligibles de l'entreprise dans le coût de cet actif lorsqu'il est probable qu'ils généreront des avantages économiques futurs et que les coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les autres coûts d'emprunts sont constatés en charges. Elle est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. Le groupe estime que cette norme n'a pas d'impact sur les comptes consolidés arrêtés au 31 mars 2009.
 - IFRS 8 : Secteurs opérationnels (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009) : ses conséquences sur la présentation de l'information sectorielle sont en cours d'examen, le Groupe appliquera IFRS 8 à compter de l'exercice 2009/2010, date d'application obligatoire.

Le Groupe n'a pas à ce jour estimé les impacts potentiels de cette norme sur ses états financiers consolidés des exercices futurs.
 - IAS 1R : Présentation des états financiers (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009) : le groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation cette norme.
- Au titre d'amendements de normes existantes :
 - Amendement IAS 1 : Présentation au bilan de dérivés classés en « trading » (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009). Le groupe estime que cet amendement n'aura pas d'impact sur les comptes consolidés.

Normes ou interprétations IFRS non encore entrées en vigueur au 31 mars 2009 et qui ne s'appliquent pas aux activités du groupe Universal Multimédia

- Au titre des nouvelles normes d'amendements de normes existantes
 - Lot d'amendement résultant de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009). Ces amendements ne s'appliquent pas au groupe Universal Multimédia.
 - Amendement IFRS 1 / IAS 27 : Coût d'une participation dans une filiale, une entreprise contrôlée conjointement ou une entreprise associée dans les états financiers individuels (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009). Cet amendement ne s'applique pas au groupe Universal Multimedia.
 - Amendement IFRS 2 : Conditions d'acquisition des droits et annulations (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009). Cet amendement ne concerne pas le groupe Universal Multimedia.

- Au titre des interprétations
 - IFRIC 14 : Actifs de régimes à prestations définies et obligations de financement minimum (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009). Cette interprétation, relative à IAS 19, ne concerne pas le groupe Universal Multimédia.
 - IFRIC 12 : Accord de concession de services (applicable au premier exercice annuel ouvert après le 29 mars 2009). Cette interprétation ne concerne pas le groupe Universal Multimédia.
 - IFRIC 15 : Contrats pour la construction de biens immobiliers (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009).
 - IFRIC 16 : Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008).

Homogénéisation des comptes

Les états financiers de l'ensemble des filiales incluses dans le périmètre de consolidation ont été homogénéisés selon les principes et règles comptables du Groupe en conformité avec les IFRS.

Méthodes de consolidation

Les filiales contrôlées directement ou indirectement sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sans en assurer le contrôle, sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence.

Les filiales sont consolidées à partir du moment où le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe. Quand il y a cession d'une filiale, les états financiers consolidés de l'exercice comprennent les résultats sur la période pendant laquelle Universal Multimedia S.A. en avait le contrôle.

Elimination de transactions intragroupes

Tous les soldes et transactions intragroupe, y compris les résultats internes provenant de transactions intragroupe, sont totalement éliminés. Les pertes internes sont maintenues lorsqu'elles reflètent une perte par rapport à la valeur recouvrable de l'élément cédé.

Conversion des transactions réalisées en devises étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

Tous les écarts de change sont enregistrés dans le compte de résultat, à l'exception des écarts de conversion latents actifs et passifs dégagés à la clôture de l'exercice, et relatifs à des éléments monétaires intragroupes qui font partie de l'investissement net dans les filiales, qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

Conversion monétaire des états financiers des filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro

La monnaie de présentation du Groupe est l'euro (€). A la date de clôture, les actifs et passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe aux taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs comptes de résultat sont convertis au taux de change moyen pour l'année.

Les écarts de change résultant de cette conversion sont affectés directement sous une rubrique distincte des capitaux propres. Lors de la cession totale ou partielle d'une société à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger est comptabilisé dans le compte de résultat.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les immobilisations corporelles n'ont pas fait l'objet de réévaluations en juste valeur.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif, soit :

- Matériels et outillages 2 à 10 ans
- Agencements 5 à 10 ans
- Matériels de transports 2 à 5 ans
- Matériel et mobilier de bureau 3 à 10 ans

Lorsque la prise en location d'un bien implique, en substance, un transfert de l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué, alors il est comptabilisé en immobilisation, avec en contrepartie une dette financière.

Les immobilisations ainsi constatées sont amorties selon les mêmes modalités que celles applicables aux biens acquis en pleine propriété, et sur une durée n'excédant pas la durée du bail lorsque l'immobilisation n'est pas automatiquement transférée à la société en fin de bail ou lorsqu'il est probable que celui-ci ne sera pas renouvelé.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs ou unités génératrices de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable, la valeur recouvrable des immobilisations corporelles étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net et la valeur d'utilité.

Goodwill – Ecart d'acquisition

A la date d'acquisition, le goodwill est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Tout écart d'acquisition négatif doit être comptabilisé directement en résultat à la date du regroupement d'entreprises.

Après la comptabilisation initiale, le goodwill positif est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles. Le goodwill est soumis à des tests de dépréciation chaque année ou plus fréquemment quand des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il pourrait être déprécié.

A compter de la date d'acquisition, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. La dépréciation est déterminée en évaluant la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle le goodwill a été affecté. Lorsque le montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieur à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée.

Pour les besoins de ces tests de perte de valeur, Universal Multimedia a procédé à un découpage des ses activités en « unités génératrices de trésorerie ».

Ces goodwills sont convertis au cours de clôture, conformément à IAS 21.47.

Immobilisations incorporelles

Acquisées soit séparément soit lors d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, le modèle du coût est appliqué aux immobilisations incorporelles. Leur durée d'utilité est appréciée comme étant finie ou indéterminée. Quand un amortissement est comptabilisé pour les actifs dont la durée d'utilité est finie, cette charge est comptabilisée dans le compte de résultat.

A l'exception des coûts de développement, les immobilisations incorporelles générées en interne ne sont pas activées et les dépenses correspondantes sont comptabilisées en charge l'année au cours de laquelle elles sont encourues.

Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie finie sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Leur durée d'utilité est également revue chaque année et les ajustements éventuels en résultant, sont comptabilisés de manière prospective.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif, soit quatre à cinq années.

La marque fait l'objet d'une appréciation annuelle, et aussi lors de survenance d'évènements susceptibles de remettre en cause sa valeur et qui pourront entraîner la constitution d'une dépréciation supplémentaire.

Cette marque est convertie au cours de clôture, conformément à IAS 21.47.

Coûts de recherche et développement

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement engagées sur un projet interne sont activées quand la recouvrabilité future du projet peut être raisonnablement considérée comme assurée. Après leur comptabilisation initiale, les dépenses de développement sont évaluées en utilisant le modèle de coût, ce qui nécessite que les actifs soient comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Toute dépense activée est amortie sur la durée attendue des ventes futures relatives au projet.

La valeur comptable des coûts de développement activés fait l'objet d'un test de perte de valeur chaque année tant que l'actif n'est pas encore mis en service ou plus fréquemment quand il existe au cours de l'exercice un indice que l'actif ait pu perdre de la valeur, indiquant que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les profits et pertes résultant de la décomptabilisation d'un actif incorporel sont déterminés comme la différence entre les produits nets de cession et la valeur comptable de l'actif. Ils sont enregistrés dans le compte de résultat quand l'actif est décomptabilisé.

La méthode groupe consiste, dans le respect des règles internationales (norme IAS 38), à activer les frais de recherche et développement relatifs à des projets individualisés, répondant aux six critères d'activation définis par la norme IAS 38 et pour lesquels les coûts ont pu être distinctement établis. Seules les dépenses engagées par les sociétés du Groupe et pour leur propre compte sont retenues. Les frais entrant dans le coût de production des commandes passées avec les tiers sont exclus.

Les dépenses activées correspondent aux coûts réels de production, aux coûts salariaux et aux frais généraux qui peuvent être affectés. La contrepartie comptable de l'ensemble de ces frais est enregistrée en diminution des comptes de charges concernés. Les montants ainsi activés sont précisés en note 3.

Les amortissements courent à compter de la date de commercialisation et ne peuvent en aucun cas excéder une durée de cinq ans.

Conformément à IAS 36, les coûts de développement portés à l'actif et non encore totalement amortis sont soumis à un test annuel de dépréciation, dès lors que des indices de pertes de valeur (avantages économiques obtenus inférieurs à ceux projetés initialement) sont identifiés. Une comparaison entre la valeur capitalisée des coûts de développement et les flux de trésorerie projetés sur un horizon entre deux et cinq ans est réalisée afin de déterminer le montant éventuel de la dépréciation à constater.

Stocks

Les stocks de matières et de marchandises sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Actifs courants et non courants

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture sont classés en « actifs courants », de même que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie.

Tous les autres actifs sont classés en « actifs non courants ».

Passifs courants et non courants

Les passifs devant être réglés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture sont classés en « passifs courants », de même que les passifs détenus dans le but d'être négociés. Tous les autres passifs sont classés en « passifs non courants ».

Investissements

Tous les investissements sont initialement comptabilisés à la juste valeur qui inclut les coûts d'acquisition liés à l'investissement.

Après la comptabilisation initiale, les investissements classés dans les catégories « détenus à des fins de transaction » ou « disponibles à la vente » sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes sur investissements détenus à des fins de transaction sont enregistrés en résultat.

Les profits et les pertes sur investissements disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres sur une ligne distincte jusqu'à ce que l'investissement soit vendu, encaissé ou décomptabilisé d'une autre manière ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'investissement a perdu de la valeur, date à laquelle le profit ou la perte cumulé enregistré jusqu'alors en

capitaux propres est enregistré partiellement ou en totalité dans le compte de résultat. Des provisions pour dépréciation sont constituées et comptabilisées au résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation de ces investissements. Un indicateur de dépréciation permettant de déterminer une indication objective de dépréciation est la baisse significative ou prolongée de la juste valeur des investissements en dessous de leur coût d'acquisition.

Les actifs financiers non dérivés assortis d'échéances fixes de paiements déterminés ou déterminables sont classés en placements détenus jusqu'à l'échéance lorsque le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de les conserver jusqu'à leur échéance. Les investissements prévus pour être conservés sur une période indéfinie ne font pas partie de cette classification.

Pour les investissements qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés, la juste valeur est déterminée par référence au prix de marché publié à la date de clôture. Pour les investissements pour lesquels il n'y a pas de prix de marché publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur actuelle d'un autre instrument quasiment identique ou calculée sur la base des flux de trésorerie attendus de l'investissement.

Tous les achats et ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, qui est la date à laquelle le Groupe s'engage à acheter l'actif. Les achats ou ventes normalisés sont des achats ou ventes d'actifs financiers qui imposent la livraison des actifs dans le délai généralement défini par la réglementation ou par convention sur le marché.

Clients et autres débiteurs

Les créances clients, dont les échéances sont généralement comprises entre 30 et 90 jours, sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture déduction faite des provisions pour dépréciations des montants non recouvrables. Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie à court terme comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus tels que définis ci-dessus, ainsi que les découverts bancaires.

Tableau des flux de trésorerie

Les dividendes et les intérêts, reçus ou versés, figurent en opérations de financement.

Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle et d'autodétention sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Prêts et emprunts portant intérêts

Tous les prêts et emprunts sont initialement enregistrés au coût qui correspond à la valeur du montant reçu, net des coûts liés à l'emprunt.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, prenant en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

Les profits et pertes sont enregistrés en résultat lorsque les passifs sont décomptabilisés ou font l'objet d'une perte de valeur.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total de la provision, par exemple du fait d'un contrat d'assurances, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct mais uniquement si le remboursement est quasi-certain. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, les risques spécifiques du passif.

Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt.

Provisions pour restructuration

Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné à la clôture lorsqu'il résulte d'une obligation du Groupe vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de la décision aux tiers concernés.

Ce coût correspond principalement aux frais de licenciement, aux loyers relatifs à des contrats de longue durée non-résiliables de locaux inutilisés, et à d'autres coûts rendus nécessaires par ces opérations de restructuration. Les montants provisionnés correspondent à des provisions de décaissements futurs à effectuer dans le cadre des plans de restructuration et sont évalués à leur valeur actualisée lorsque l'échéancier des paiements est tel que l'effet de la valeur temps est significatif.

Engagements de retraite

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime.

L'évaluation des droits acquis par les salariés au titre des indemnités de départ à la retraite correspond à la dette actuarielle et tient compte d'augmentation des salaires, d'âge de départ à la retraite, de rotation ainsi que de taux d'actualisation.

En ce qui concerne les indemnités de fin de carrière, le principe retenu est le départ à l'initiative des salariés donnant lieu à la prise en comptes des charges sociales. Cette modalité de calcul s'inscrit dans le cadre de la Loi Fillon (promulguée le 21 août 2003).

Aucun actif n'est détenu en couverture et les écarts actuariels sont enregistrés en résultat.

Chiffre d'affaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. Les critères de reconnaissance spécifiques suivants doivent être remplis pour que les produits des activités ordinaires puissent être reconnus : il doit exister un accord entre la Société et le client; le prix doit avoir été fixé ou être déterminable, et le règlement doit être probable.

Le Groupe constate le chiffre d'affaires généré par son activité audio et vidéo une fois que ceux-ci sont rendus (cas des bureaux d'études pour son compte ou celui de grands fabricants) ou, pour les équipements (produits finis à destination du grand public et des clients professionnels), au moment de leur livraison.

Impôts sur les sociétés et impôt différé

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilantielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables :

- Sauf quand le passif d'impôt différé résulte de l'amortissement non déductible fiscalement d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice ou la perte imposable.
- Pour les différences temporelles taxables à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf si la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés :

- Sauf quand l'actif d'impôt différé lié à la différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale.
- Pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, des actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés directement en capitaux propres.

Instruments financiers

La classification et la désignation des instruments financiers sont réalisées lors de la comptabilisation initiale lorsque le Groupe devient partie prenante dans les dispositions contractuelles de l'instrument financier et sont reconsidérées à chaque clôture dans les conditions prescrites par la norme IAS 39.

Les achats et ventes d'instruments financiers (y compris les dérivés) sont comptabilisés à la date de règlement.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les instruments non dérivés désignés dans cette catégorie ou ceux qui ne sont rattachés à aucune autre catégorie. Ils sont inclus dans les actifs non courants, sauf si la direction compte les vendre dans les douze mois suivant la date de clôture.

Décomptabilisation des instruments financiers

La décomptabilisation des instruments financiers a lieu quand le Groupe ne contrôle plus les droits contractuels liés à l'instrument financier, ce qui est généralement le cas lorsque l'instrument est vendu ou quand tous les flux de trésorerie attribuables à l'instrument sont transférés à un tiers indépendant.

Résultat par action

Le résultat par action de base est calculé sur le nombre moyen d'actions pondéré selon la date de création des actions dans l'exercice, déduction faite des actions d'autodétention.

Le résultat par action dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions qui, au dénominateur, rajoute au nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat par action de base, le nombre d'actions potentielles qui résulteront des instruments dilutifs, déduction faite du nombre d'actions qui pourraient être rachetées au prix du marché avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés. Le prix de marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice.

Les instruments de capitaux propres donnant accès au capital ne sont retenus dans le calcul indiqué ci-dessus que pour autant qu'ils aient un effet dilutif sur le bénéfice par action.

Niveaux d'information sectorielle retenus par le groupe Universal Multimédia

Compte tenu de la structure fondamentale d'organisation et de gestion du groupe Universal Multimédia, le premier niveau d'information sectorielle retenu conformément aux prescriptions de la norme IAS 14 « Information sectorielle » s'articule autour des deux secteurs d'activité suivants :

- Le secteur Téléviseurs / Plasmas / LCD.
- Le secteur Audio (Revox).

Le second niveau s'articule autour des zones géographiques suivantes :

- France.
- Europe.
- Amérique du Nord.

Ces segmentations ne sont applicables qu'à l'exercice 2006 / 2007 pour la partie « Activités abandonnées ». Depuis 2007 / 2008, le Groupe ne comporte plus que l'activité « Téléviseurs / Plasmas / LCD », localisée en France.

NOTE 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Liste des filiales consolidées

Les sociétés suivantes sont consolidées par intégration globale :

Société consolidante

S.A. UNIVERSAL MULTIMEDIA

Sociétés	% Contrôle direct	% Intérêt 31.03.2009	% Intérêt 31.03.2008
Société mère			
SA UNIVERSAL MULTIMEDIA			
75, rue de Lourmel, 75015 Paris, France. N° SIREN : 330 148 438			
<u>Société consolidée par intégration globale</u>	100	100	99
Continental Edison, France			
540, bd de l'Europe, 83500 La Seyne sur Mer N° SIREN : 500 182 951			

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

Les immobilisations incorporelles brutes et leurs amortissements se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	2009			2008		
	Coût	Amortissements	Net	Coût	Amortissements	Net
Logiciels et frais de développement	0		0	566		566
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Marque Revox	0		0	0		0
Total des immobilisations incorporelles	0	0	0	566	0	566
Goodwill	0		0	0		0
Total des goodwill et immobilisations incorporelles	0	0	0	566	0	566

La variation des immobilisations incorporelles brutes est la suivante :

(en milliers d'euros)	Solde d'ouverture	Acquisitions	Diminutions	Ecart de conversion	Solde de clôture
Logiciels et frais de développement	566	71	637		0
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Marque Revox	0				0
Total des immobilisations incorporelles	566	71	637		0
Goodwill	0				0
Total des goodwills et immobilisations incorporelles	566	71	637		0

Les frais de développement relatifs à deux projets, une carte et un processeur idéographique, ont été capitalisés au 31 mars 2008 chez la société mère, pour un montant de 566 milliers d'euros.

Les frais de développement engagé au titre de l'exercice 2008 / 2009 se sont élevés à 259 milliers d'euros.

Les frais capitalisés sont constitués pour leur majeure partie de frais de personnel.

Au cours de l'exercice, la société a poursuivi son effort de recherche et à notamment été amenée à engager des charges de développement de produits.

Les produits dérivés de ces projets (produits téléviseurs LCD Full-HD), préparés en partenariat avec le constructeur taïwanais T.P.V., ont été présentés au MEDPI à Monaco en mai 2008 et ont obtenu un écho favorable auprès de la grande distribution et des revendeurs.

Dans les circonstances où la reprise de l'activité, initialement envisagée à la fin de l'année civile précédente, n'a pas encore été rendue effective, compte tenu des retards liés aux choix des partenaires commerciaux et financiers sur lesquels le groupe a prévu de s'appuyer, celui-ci a été amené à reconsidérer les critères sur la base desquels les normes comptables exigent la comptabilisation à l'actif du bilan des coûts liés aux projets de développement.

Faute d'une finalisation à la date d'arrêté des comptes annuels au 31 mars 2009 de l'accord cadre pluriannuel attendu, par lequel le Groupe prévoit de relancer son activité, il a été considéré que la condition par laquelle les projets de développement entrepris devaient permettre d'envisager des avantages économiques futurs, n'était pas établie avec un caractère de probabilité suffisant à l'occasion de cette clôture.

De ce fait, la société a été conduite :

- à ne porter à l'actif de son bilan aucune charge de développement encourue au cours du deuxième semestre de l'exercice clos le 31 mars 2009,
- à décomptabiliser les charges portées à l'actif à ce titre jusqu'au 30 septembre 2008 (impact de la décomptabilisation mentionné sur la ligne du compte de résultat « dotations nettes aux amortissements et provisions » pour un montant de 637 milliers d'euros).

La variation des amortissements des immobilisations incorporelles est la suivante :

(en milliers d'euros)	Solde d'ouverture	Reclassement en actifs destinés à être cédés	Dotations aux amortissements	Perte de valeur	Diminutions	Ecarts de conversion	Solde de clôture
Logiciels et frais de développement	0	0	637		637		0
Amortissements sur immobilisations incorporelles	0	0	637	0	637	0	0
Perte de valeur des marques							
Perte de valeur des goodwill	-						-
Total des amortissements et pertes de valeur sur goodwill et immobilisations incorporelles	0	0	637	0	637	0	0

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles brutes et leurs amortissements se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	2009			2008		
	Brut	Amortissements	Net	Brut	Amortissements	Net
Constructions/agencements	-	-	-	-	-	-
Matériel et outillage	38	23	15	34	21	13
Matériel et outillage en CB	316	316	0	316	312	4
Autres immobilisations corporelles	41	23	18	23	18	5
Autres immobilisations corporelles en CB	9	9	-	9	9	-
Immobilisations corporelles en cours						
Total des immobilisations corporelles	404	371	33	382	360	22

La variation des immobilisations corporelles brutes est la suivante :

(en milliers d'euros)	Solde d'ouverture	Acquisitions	Mises au rebut et cessions	Virements de poste à poste	Ecarts de conversion	Solde de clôture
Constructions/agencements	0					0
Matériel et outillage	34	4				38
Matériel et outillage en CB	316					316
Autres immobilisations corporelles	23	18				41
Autres immobilisations corporelles en CB	9					9
Immobilisations corporelles en cours	0					0
Total des immobilisations corporelles	382	22	0	0	0	404

La variation des amortissements des immobilisations corporelles est la suivante :

(en milliers d'euros)	Solde d'ouverture	Dotations	Diminutions	Virements de poste à poste	Ecarts de conversion	Solde de clôture
Constructions	0					0
Matériel et outillage	21	2				23
Matériel et outillage en crédit-bail	312	4				316
Autres immobilisations corporelles	18	5				23
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	9					9
Total des amortissements sur immobilisations corporelles	360	11	0	0	0	371

Les immobilisations acquises en crédit bail figurant à l'actif se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	Brut	Amortissements	Net
Constructions			
Matériel	316	316	0
Autres immobilisations corporelles	9	9	0
Total des immobilisations corporelles en crédit-bail	325	325	0

NOTE 5 : ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

(en milliers d'euros)	Dépôts et cautionnements	Instruments financiers	Titres mis en équivalence	Prêts	Total
Solde au 31 mars 2008		8			8
Reclassement en actifs destinés à être cédés					
Acquisitions d'immobilisations					
Variation de juste valeur des instruments financiers					
Diminution					0
Résultat des entreprises associées					
Reprise					
Virement de poste à poste					
Ecart de change					
Solde au 31 mars 2009	8	0	0	0	8

Les titres de participation non consolidés en 2009 au niveau de la société Universal concernent la société suivante : SARL SYBATRONIC 600 parts (75%) pour 6 milliers d'euros.

La société SYBATRONIC, en cours de liquidation judiciaire, est exclue du périmètre de consolidation. Le capital social, au 31 décembre 2003, était de 8.000 euros, le résultat du dernier exercice connu de (7.024) euros.

Les titres sont dépréciés à hauteur de 100%. Les autres immobilisations financières concernent les dépôts et cautionnements.

NOTE 6 : PERTE DE VALEUR DES GOODWILLS

La société Universal Multimedia avait acquis en mai 2003 53,35% de la société Revox Inc.

Au 31 mars 2009, suite à la cession complète de Revox, il n'y a plus de goodwill dans les comptes consolidés du groupe Universal Multimedia.

NOTE 7 : STOCKS ET AUTRES CREANCES

Les stocks s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes	
			2009	2008
Matières premières	2 265	-2 221	44	32
Produits finis	140	-98	42	82
Marchandises	306	-27	279	0
Total	2 711	-2 346	365	114

La variation des provisions pour dépréciation des stocks s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Solde au 1 ^{er} avril 2008	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice non utilisées	Reprises de l'exercice utilisées	Solde au 31 mars 2009
Provision pour dépréciation des :					
Matières premières	-2 229	-2 221		2 229	-2 221
Produits finis	-97	-98		97	-98
Marchandises	-1	-27		1	-27
Total des dépréciations	-2 327	-2 346	0	2 327	-2 346

L'échéance des créances nettes de l'actif circulant au 31 mars 2009 s'analyse comme suit :

	3 820	1 481	2 339	730	1609
Créances clients et rattachées					
Créances sociales	4		4	4	-
Créances fiscales	282		282	282	0
Avances et acomptes	4		4	4	-
Autres créances	612	481	131	131	-
Impôts courants	377		377	377	
Charges constatées d'avance	7		7	7	-
Total des autres actifs courants / non courants	1 286	481	805	805	0

A l'occasion de l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2005, 200 K€ de travaux restant à effectuer ont été provisionnés à l'égard du marché de 2,71 M€ « Unité de productions électroniques ».

A la fin de l'exercice clos le 31 mars 2005, les travaux avaient donné lieu à une réception provisoire conditionnée à la fin des travaux, tests de performance du matériel et formation du personnel à l'utilisation du matériel.

Les conditions tarifaires liées aux prestations restant à fournir par Universal Multimédia ont été corrigées au 31 mars 2006 suite à l'évolution des coûts humains et aux difficultés pour recruter du personnel qualifié sur du matériel très spécifique.

C'est ainsi qu'au 31 mars 2006, la provision est passée à 230 milliers d'euros.

Les différentes procédures qui ont accaparé Universal Multimédia pendant deux ans et demi, n'ont pas permis l'avancement des travaux. Cet état de fait a entraîné un préjudice pour BYA et est entièrement lié à Universal Multimédia, préjudice qui les empêche à ce jour de mettre en production des kits téléviseurs livrés récemment par Universal Multimédia.

La provision de 230 milliers d'euros a été maintenue pour les exercices clos le 31 mars 2007 et le 31 mars 2008.

A ce jour, une partie des travaux de « queue de chantier » ont été pris en charge sur place par BYA afin d'accélérer la finalisation des installations. Cette prise en charge s'élève aujourd'hui à 130.000 euros. L'ensemble de ces coûts ont été assumés pour le moment en intégralité par BYA et n'a pas fait l'objet de facturation par eux à Universal Multimédia.

En parallèle, nous avons mis en place en avril 2008 un accord de règlement de la créance BYA sur huit ans par annuités progressives, la première annuité ayant été réglé début avril 2009.

Nous avons obtenu l'assurance que tous les moyens seront mis en œuvre par la société BYA pour régler sa dette vis-à-vis de la société Universal Multimédia.

L'actualisation de cette créance au taux de 5% se traduit par une diminution de cette créance de 442 milliers d'euros. Ce taux fait référence au taux moyen de financement à court terme constaté en 2007 (source INSEE).

Les dépréciations sur créances ont évolué comme suit :

(en milliers d'euros)	Solde au 1 ^{er} avril 2008	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice non utilisées	Reprises de l'exercice utilisées	Autres mouvements	Ecart de conversion	Solde au 31 mars 2009
Dépréciation sur comptes clients	1 492			-11			1 481
Dépréciation sur autres créances	454	27					481
Total des dépréciations	1 946	27	0	-11	0	0	1 962

NOTE 8 : VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Pour les prêts et avances, les créances clients, les autres créances, la trésorerie et équivalents de trésorerie, les dettes fournisseurs, les dépôts et cautionnements, les autres dettes et les emprunts à moins d'un an, le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan peut être considérée comme la valeur de marché la plus représentative.

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie consolidé, la rubrique trésorerie comprend les éléments suivants au 31 mars :

En milliers d'euros	2009	2008
Comptes bancaires courants	188	1 515
Equivalents de trésorerie (SICAV et billets de trésorerie)	534	1 262
Trésorerie disponible	722	2 777
Trésorerie retenue pour le tableau des flux de trésorerie	722	2 777

NOTE 9 : CAPITAL SOCIAL

Généralités

Le capital social se compose, au 31 mars 2009, de 1.901.200 actions ordinaires de valeur nominale de 1 euro chacune.

Il n'y a eu aucune opération effectuée sur le capital au cours des deux dernières années.

La Société ne possède pas d'instruments de capitaux propres tels que les bons de souscription d'actions par exemple.

Gestion du capital

Les modifications du capital et des droits attachés aux titres qui le composent sont soumises aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

La société avait pour objectif le retour à la cotation dans les meilleurs délais. Il n'y avait pas de condition préalable (objectif ou exigence interne ou externe) en matière de capital à la réalisation de cet objectif. Par capital, la société considère ici les capitaux propres consolidés part du groupe tels que présentés au bilan, et dont la variation est détaillée dans le tableau de variation des capitaux propres. La Société a repris sa cotation en date du 8 juillet 2009.

Le Groupe n'a pas d'engagements contractuels de respect de ratios d'endettement.

Le Groupe n'a opéré aucun changement par rapport à l'exercice précédent sur les objectifs, la politique et la procédure de gestion de son capital.

NOTE 10 : ECARTS DE CONVERSION

Suite à la cession du sous-groupe Revox, il n'existe plus aucun écart de conversion dans les capitaux propres consolidés.

NOTE 11 : VARIATION DES PROVISIONS

Les provisions se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	Solde au 1 ^{er} avril 2008	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice non utilisées	Reprises de l'exercice utilisées	Effet des actualisations	Solde au 31 mars 2009	Dont part courante	Dont part non courante
Provisions pour Service après Vente	0					0		
Provisions pour garanties données	0					0		
Provisions pour indemnités de départ en retraite	23	4				27		27
Provisions sur avances aux personnes	0					0		
Provisions pour impôts	0					0		
Provisions pour litiges	109	123	-34	-103	5	100	57	43
Provisions pour autres charges	230	2		-139		93	93	
Total des Provisions	362	129	-34	-242	5	220	150	70

Litiges et actions en justice

Le groupe est engagé dans quelques actions en justice qui résultent de la conduite normale de ses affaires. Le groupe estime que sa défense est adéquate et que les conséquences de ces litiges n'auront pas d'effet significatif sur les comptes consolidés du groupe ni sur ses résultats, bien qu'il ne soit toutefois pas possible de donner une quelconque assurance sur le dénouement final de ces litiges.

NOTE 12 : PRET D'ACTIONS

Les deux principaux actionnaires ont respectivement prêtés 69.204 actions Universal Multimédia et 15.210 actions Universal Multimédia à la Société afin de boucler le montage du financement de Revox Inc.

Ces prêts d'actions ont été comptabilisés au cours du jour du transfert soit à 8,42 euros.

Or, l'opération d'acquisition de la société Revox Inc. a été conclue sur la base d'une valeur d'action d'Universal Multimédia de 14,45 euros. L'écart entre la valeur du protocole et la valeur du titre au moment du prêt avait été porté sur l'exercice précédent en compte d'écart de conversion pour un montant de 509.016 euros.

Dans la mesure où les actions Universal Multimédia font l'objet d'une suspension de cotation en décembre 2004, ces prêts ont été valorisés à la valeur de 1 euro chacun, d'où un écart complémentaire de 417.000 euros constaté au 31 mars 2005.

C'est ainsi que l'écart global concerné par ces prêts d'action s'élève au 31 mars 2009 à 1.219.780 euros.

La valeur de remboursement des titres prêtés ne pourra être supérieure à 14,45 euros, soit la valeur du protocole d'acquisition.

Les deux contrats de prêt de consommation sont arrivés à échéance au cours de l'exercice 2007 / 2008. Les titres n'ayant pas encore été restitués aux prêteurs, ceux-ci possèdent de ce fait une créance de restitution des titres envers la société Universal Multimedia, même si le remboursement des deux prêts n'a pas été exigé à l'échéance.

De même qu'à la clôture de l'exercice précédent, la dette de la Société à l'égard des prêteurs a été maintenue pour mémoire, compte tenu de la suspension de la cotation du cours de l'action au 31 mars 2009.

Par prudence, le montant de la dette initialement constatée à l'égard des prêteurs, qui s'élève à 1.220 milliers d'euros, a néanmoins été maintenu au passif du bilan, au poste compte d'écart (cf. note 14).

NOTE 13 : PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers du Groupe se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	2009	2008
Emprunts auprès des établissements de crédit	628	628
Dettes financières diverses	5 569	5 761
Avances conditionnées	167	170
Intérêts courus non échus		
Sous-total : Emprunts et passifs financiers à long terme, hors part à moins d'un an	6 364	6 559
Découverts bancaires		
Total des passifs financiers non courants Hors location-financement	6 364	6 559
Engagements de location-financement		
Total des passifs financiers non courants y compris location-financement	6 364	6 559
Emprunts auprès des établissements de crédit	45	43
Dettes financières diverses	387	393
Avances conditionnées	11	11
Intérêts courus non échus		
Sous-total : Emprunts et passifs financiers à long terme, part à moins d'un an	443	447
Découverts bancaires		
Engagements de location-financement		
Total des passifs financiers courants	443	447

Comme il est indiqué dans les éléments marquants, le plan de continuation de la société a été approuvé le 2 avril 2007.

Les créances admises au plan de continuation ont été échéancées de la manière suivante : le remboursement doit intervenir chacune des dix années suivant l'approbation du plan, à la date anniversaire de celui-ci, et à hauteur des montants suivants : années 1 à 3 : 5%, années 4 à 9 : 12,5%, et année 10 : 10%.

Ces dettes ont été actualisées au taux de 5% (faisant référence au taux moyen de financement à court terme constaté en 2007 (source INSEE)). L'impact sur le résultat de l'exercice est une charge de 347 milliers d'euros.

NOTE 14 : ECHEANCE DES AUTRES DETTES

L'échéance des autres dettes au 31 mars 2009 s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Total	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an
Fournisseurs et comptes rattachés	2 617	718	1 899
Dettes fiscales	409	46	363
Dettes sociales	519	115	404
Dettes d'impôt	0		
Produits constatés d'avance	0		
Dettes diverses	303	1	302
Compte d'écart (voir Note 12)	1 220	1 220	
Total des fournisseurs et autres dettes	5 068	2 100	2 968

Comme il est indiqué dans les éléments marquants, le plan de continuation de la Société a été approuvé le 2 avril 2007.

Ces dettes ont été actualisées au taux de 5% (faisant référence au taux moyen de financement à court terme constaté en 2007 (source : INSEE). L'impact sur le résultat de l'exercice est une charge de 133 milliers d'euros.

Les créances admises au plan de continuation ont été échéancées de la manière suivante : le remboursement doit intervenir chacune des dix années suivant l'approbation du plan, à la date anniversaire de celui-ci, et à hauteur des montants suivants : années 1 à 3 : 5%, années 4 à 9 : 12,5%, et année 10 : 10%.

NOTE 15 : IMPOTS

L'impôt sur les bénéfices enregistré au compte de résultat se décompose comme suit :

en milliers d'euros	2009	2008	
France		191	(a)
Total impôt courant	0	191	
France		-14	
Total impôt différé	0	-14	
Total de la charge d'impôt	0	177	

(a) Correspond au crédit d'impôt recherche, reclassé en exploitation au 31 mars 2009 pour 186 K€.

Le Groupe n'a pas constaté d'impôt différé au bilan.

En particulier, il n'a pas été constaté d'impôt différé actif au titre des reports déficitaires. Les reports déficitaires non constatés s'élèvent à environ 19 millions d'euros, calculés comme suit :

en millions d'euros	Base	Taux d'impôt	Impôt différé actif non constaté
France	19,0	33,33%	6,3
Total			6,3

Preuve d'impôt

La « preuve d'impôt » consiste à effectuer le rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée dans le résultat comptable de l'exercice et la charge d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôt le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante sur la base des textes fiscaux en vigueur.

Le tableau ci-dessous porte sur la charge d'impôt des activités poursuivies.

en milliers d'euros	2009	2008
Résultat net avant impôt des activités poursuivies	-2 518	2 084
Taux d'impôt	33,33%	33,33%
Impôt théorique	839	-695
Effet de la non comptabilisation d'impôt différé sur les différences temporaires fiscales		-18
Crédit d'impôt recherche		191
Effet des plus-values exonérées d'imposition		35
Correction sur exercices antérieurs		-14
Non reconnaissance des impôts différés actifs sur reports déficitaires	-409	-354
Ecritures de retraitement non fiscalisées (1)	-501	1 033
Autres différences permanentes	71	-1
Impôt comptabilisé	0	177
Taux d'impôt effectivement constaté	0,0%	8,5%

(1) Il s'agit essentiellement des charges d'actualisation des dettes (901 K€) et l'annulation des frais de recherche et développement (566 K€) non fiscalisées.

NOTE 16 : ENGAGEMENTS

La présentation des engagements dans cette note n'omet aucun engagement significatif ou qui pourrait le devenir dans le futur.

Ces engagements ont été donnés avant juin 2005.

Les engagements hors bilan de la société sont principalement des engagements de garantie conventionnels concernant des contrats classiques avec des partenaires financiers : banque et société de crédit bail.

Les engagements pris en matière de pensions et retraite sont limités : ils représentent un passif social de 18.561 euros et des charges sociales constituant 50% de ce montant, soit un engagement total de 27.841 euros.

Les locaux occupés par la Société à Saint Germain des Prés font l'objet d'un bail commercial signé entre la Société (le Preneur) et Monsieur AIT YALLA Kacem (le Bailleur). Ce bail a été consenti pour une durée de neuf années entières et consécutives à compter du 1^{er} juillet 1997 puis reconduit pour un loyer annuel fixé de 30.489 euros jusqu'au 30 juin 2015.

Le Preneur et le Bailleur auront la faculté de donner congé à l'expiration d'une période triennale en invoquant des dispositions du décret du 30 septembre 1953.

Dans le cadre des ouvertures de crédits documentaires octroyés en 2005 par un partenaire financier et non remboursés à ce jour, la Société est bénéficiaire d'une caution hypothécaire de la part de M. AIT YALLA Kacem à hauteur de 1.000.000 d'euros.

La Société reste redevable de 734.000 euros dans le cadre de cette ligne, montant qui a été déclaré au passif de la Société.

En vertu d'une ligne de crédit octroyée par un organisme financier, la Société a souscrit un billet à ordre de 300.000 euros, avalisé par M. AIT YALLA Kacem, alors Président Directeur Général de la Société.

Ce montant demeurant impayé à ce jour, la Société et M. AIT YALLA, en sa qualité de donneur d'aval, restent solidairement devoir à la banque le montant de l'effet. Ce montant a été déclaré au passif de la Société.

Les obligations contractuelles se présentent comme suit au 31 mars 2009 :

Obligations contractuelles	Total	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
en milliers d'euros				
<hr/>				
Dettes à long terme				
Obligations en termes de location-financement				
Contrats de location simple	180	30	120	30
Obligations d'achat irrévocables				
Autres obligations à long terme				
Total	180	30	120	30
<hr/>				

Location longue durée

Le Groupe loue des bureaux, comme indiqué ci-dessus.

Au 31 mars 2009, le montant des engagements relatifs à ces loyers restant à payer est le suivant. Cela concerne exclusivement les bureaux situés à Saint Germain des Prés :

en milliers d'euros

2009/2010	30
2010/2011	30
2011/2012	30
2012/2013	30
2013 et après	60
Total de l'engagement	180

Autres engagements hors bilan

Le tableau suivant présente les engagements hors bilan de la Société pris dans le cadre de l'activité courante en 2009 :

en milliers d'euros	2009
Cautions de contre garantie sur marchés	-
Nantissements hypothèques et garanties sur immobilisations corporelles	
Avals, cautions et garanties données	1 034
Total	1 034

NOTE 17 : ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, puis ramenés à leur valeur actuelle.

La méthode dite du « corridor » n'est pas appliquée.

Les hypothèses et données comptabilisées sont présentées ci-après :

En milliers d'Euros	2009	2008
Hypothèses actuarielles principales		
Taux d'actualisation	2,50%	2,50%
Taux d'augmentation des salaires	1,00%	1,00%
Age de départ à la retraite	60 ans	60 ans
Taux de rotation	1%	1%
Provisions renseignées au bilan		
Valeur actuelle des engagements couverts par des actifs financiers		
Juste valeur des actifs financiers		
Sous total		
Valeur actuarielle des engagements non couverts par des actifs financiers	27	23
Gains pertes actuarielles non encore reconnus	41	34
Coût des modifications du régime non encore reconnu		
PROVISION AU BILAN	27	23
Charge de l'exercice		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4	11
Charge d'intérêt		
Rendement escompté des actifs		
Gains/pertes actuarielles non reconnus dans l'année		
Amortissement du coût des modifications du régime des prestations retroactives		
Réduction et liquidation		
CHARGE DE L'EXERCICE	4	11

Au cours des exercices présentés, la provision pour engagements de retraite a évolué comme suit :

	Dettes actuarielles	Juste valeur des actifs	Ecarts actuariels différés	NET
31 mars 2007	12			12
<i>Effet désactualisation</i>				0
<i>Droits acquis</i>	11			11
<i>Produits financiers</i>				0
<i>Nouveaux écarts actuariels</i>				0
<i>Flux de trésorerie Paiements</i>				0
<i>Flux de trésorerie Cotisations</i>				0
31 mars 2008	23			23
<i>Effet désactualisation</i>				0
<i>Droits acquis</i>	4			4
<i>Produits financiers</i>				0
<i>Nouveaux écarts actuariels</i>				0
<i>Flux de trésorerie Paiements</i>				0
<i>Flux de trésorerie Cotisations</i>				0
31 mars 2009	27			27

NOTE 18 : CHIFFRE D'AFFAIRES

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique d'origine est la suivante :

en milliers d'euros	2009	2008
France	675	375
Europe		
Chiffre d'affaires total	675	375

NOTE 19 : INFORMATIONS PAR SEGMENT

Avant la cession de Revox, l'organisation du Groupe était basée sur les segments primaires suivants : Téléviseurs / Plasmas /LCD et le secteur Audio (Revox).

La direction du Groupe mesurait et évaluait la performance du Groupe en se fondant sur cette segmentation. La segmentation secondaire correspondait aux zones géographiques suivantes : France, Europe, Amérique du Nord, Autres.

Les éléments non affectés incluaient les activités « corporate » (activités non opérationnelles et activités de recherche et développement), ainsi que les éléments financiers et liés aux impôts.

Les prix de transfert entre les segments étaient généralement fixés en incluant une marge par rapport au coût et sont conformes aux lois et réglementations fiscales des autorités fiscales. Ces éléments étaient ensuite éliminés dans les états financiers consolidés.

Le résultat sectoriel présenté par le Groupe est le résultat opérationnel.

Pour l'exercice 2008 / 2009, il ne subsiste pas de segmentation sectorielle ou géographique, le Groupe Universal Multimedia ayant une activité unique, basée exclusivement en France.

L'information sectorielle est présentée en conformité avec les règles édictées par la norme IAS 14.

en milliers d'euros	2009			Total
	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Eliminations	
	Télévision	Audio		
Produits des ventes à des clients externes du secteur	675			675
Produits des transactions avec d'autres secteurs				
Chiffre d'affaires	675			675
Résultat sectoriel	-1 654			-1 654
Actifs sectoriels				0
Passifs sectoriels				0
Acquisition d'immobilisations	93			93
Amortissements des immobilisations	648			648
Autres charges sectorielles significatives, sans contrepartie de trésorerie				-

en milliers d'euros	2008			Total
	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Eliminations	
	Télévision	Audio		
Produits des ventes à des clients externes du secteur	375			375
Produits des transactions avec d'autres secteurs				0
Chiffre d'affaires	375	0		375
Résultat sectoriel	-1 142	0		-1 142
Actifs sectoriels				0
Passifs sectoriels				0
Acquisition d'immobilisations	160		-	160
Amortissements des immobilisations	9		-	9
Autres charges sectorielles significatives, sans contrepartie de trésorerie	-	-	-	-

NOTE 20 : ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS

En milliers d'euros	2009	2008
Achats matières premières & autres appro.	-562	-266
Variation stocks matières premières & aut. appro.	4	-22
Achats de marchandises	-274	-11
Variation stocks de marchandises	305	
Dotation aux provisions s/ stocks	-2 346	-2 326
Reprise provision s/ stocks	2 327	2 417
Production stockée	-39	-113
Achats et variations de stocks	-585	-321

NOTE 21 : AUTRES CHARGES EXTERNES

En milliers d'euros	2009	2008
Achats de sous-traitance		
Achats non stockés, Matériel et Fournitures	-21	
Autres services extérieurs	-840	-556
Autres charges externes	-131	-130
Impôts, taxes et versements assimilés	-68	-27
Autres charges externes	-1 060	-713

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

en milliers d'euros	2009	2008
Rémunération du personnel	-332	-229
Charges sociales	-130	-111
Total	-462	-340
Charges de personnel par zone géographique :		
France	-462	-340
Total	-462	-340

Les effectifs moyens se détaillent comme suit :

Effectif moyen par zone géographique :	2009	2008
France	10	11
Total	10	11
Effectif moyen par catégorie socioprofessionnelle :		
Dirigeants / Cadres	5	6
Agents de maîtrise et techniciens	1	1
Employés	3	3
Ouvriers	1	1
Total	10	11

NOTE 23 : DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

En milliers d'euros	2009	2008
Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles	-637	
Dot. aux amort. des immobilisations corporelles	-11	-9
Dotations aux provisions sur comptes clients		-15
Dotations aux provisions sur autres actifs courants	-27	-72
Dotations aux provisions pour risques et charges	-129	-14
Reprises aux provisions sur comptes clients	11	17
Reprises aux provisions sur autres actifs courants		
Reprises aux provisions pour risques et charges	276	1
Reprises aux provisions sur autres créances		
Dotations nettes aux provisions et amortissements	-517	-92

NOTE 24 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	2009	2008
Autres produits d'exploitation	187	6
Autres charges d'exploitation		
Produits exceptionnels sur opérat° de gestion	139	102
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	-62	-161
Produits exceptionnels sur exerc. antérieurs	139	2
Charges sur exercices antérieurs	-108	
Transfert de charges d'exploitation		
Autres produits et charges d'exploitation	295	-51

NOTE 25 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS

Néant.

NOTE 26 : RESULTAT DES ACTIVITES ABANDONNEES

Les activités de Revox ont été cédées en deux temps, suite à un processus de cession qui était engagé dès le début de l'exercice 2006/2007 :

- Le 9 octobre 2006, Universal Multimedia a cédé 29,22% de Revox Inc., ramenant sa participation à 22,62%.
- Le 10 octobre 2007, le solde des actions a été cédé au même acquéreur, en application d'une option d'achat concomitante à la première vente.

Il en résulte que :

- Dès le 1^{er} avril 2006, les activités de Revox sont présentées en activités abandonnées, en bas du compte de résultat (pour mémoire exercice clos au 31 mars 2007).
- Cette comptabilisation cesse au 9 octobre 2006, la cession d'une partie des actions, accompagnée d'une option, entraînant la perte de contrôle de Revox. Le résultat des activités abandonnées de l'exercice clos au 31 mars 2008 comprend donc exactement le résultat de la cession du solde des actions.

Compte de résultat

Le résultat net des activités abandonnées s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Résultat des activités abandonnées	
	2009	2008
Chiffre d'affaires:		
Prestations de services		
Ventes de produits		
Ventes de marchandises		
Charges opérationnelles :		
Achats et variations de stocks		
Autres charges externes		
Charges de personnel		
Dotations nettes aux amortissements et provisions		
Autres produits et charges d'exploitation		
Résultat opérationnel courant /(perte)		
Autres produits et (charges) non courants (*)		1 160
	0	1 160
Résultat opérationnel /(perte)		
Produit de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		
Charges d'intérêt sur la dette financière		
Autres produits et (charges) financiers		
Produit / (charge) d'impôt		
Résultat (perte) net des activités non poursuivies	0	1 160

(*) : *Les autres produits et charges non courants correspondent à la cession des titres de Revox, réalisée en deux temps, le 9 octobre 2006 et le 19 septembre 2007. Le montant présenté au 31 mars 2008 (1.160 milliers d'euros) correspond au recyclage en résultat du montant enregistré en capitaux propres au cours de l'exercice 2006 / 2007. Ce montant était la contrepartie de la mise à juste valeur des titres encore détenus à cette date, en vue de leur présentation en actif financier disponible à la vente.*

Tableau des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie des activités abandonnées s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

	Revox	
	2009	2008
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles:		
Résultat net des activités abandonnées	0	1 160
Elimination des éléments non monétaires:		
Amortissements des immobilisations corporelles et logiciels		
Plus ou moins-value de cession d'immobilisations		
Provisions		
Variation du besoin en fonds de roulement		
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	0	1 160
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement:		
Acquisition d'immobilisations corporelles et de logiciels		
Incidence des variations de périmètre	0	(1 160)
Flux nets de trésorerie utilisés pour les opérations d'investissement	0	(1 160)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement :		
Augmentation de capital ou apports		
Encaissements provenant d'emprunts		
Remboursement des emprunts		
Flux nets de trésorerie provenant des (utilisés par les) opérations de financement		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Augmentation (diminution) nette des trésoreries et équivalents de trésorerie		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		

NOTE 27 : PARTIES LIEES

Rémunération des dirigeants

Les rémunérations versées au titre de l'exercice aux mandataires sociaux d'Universal Multimedia S.A. se sont élevées à 66 milliers d'euros.

Aucune autre rémunération n'a été versée sous forme de jetons de présence ou de paiement en actions.

Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucun avantage postérieur à l'emploi, d'aucun autre avantage à long terme, d'aucune indemnité de fin de contrat de travail en cas de départ à la retraite, cessation de fonction ou autres.

Autres relations avec les parties liées

Un contrat prévoit la location par M. AIT YALA à la Société d'un local commercial (voir note 16).

NOTE 28 : RESULTAT FINANCIER

en milliers d'euros	2009	2008
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	24	18
Charges d'intérêts sur la dette financière		19
Produit (Charge) d'actualisation des dettes	-896	3 010
Gains (pertes) de change	-25	118
Charge d'actualisation des provisions	-5	
Juste valeur des valeurs mobilières de placement		13
Autres produits (charges) financières	38	48
Autres produits et charges financiers	-888	3 189
Total	-864	3 226

Les produits de trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués exclusivement de produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement.

Le produit financier d'actualisation des dettes, constaté au 31 mars 2008, résulte de l'actualisation des dettes financières et des autres dettes, en fonction du plan de continuation du 2 avril 2007, au taux de 5 %. Ce taux de 5 % a été retenu par référence au taux moyen de financement à court terme constaté en 2007 (source INSEE).

La charge d'actualisation de l'exercice clos au 31 mars 2009 résulte pour moitié à l'actualisation de la créance sur la société BYA, mentionnée en note 7, pour laquelle un accord de règlement échelonné est intervenu depuis le début de l'exercice.

NOTE 29 : RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Cette présentation est effectuée respectivement pour le résultat des activités poursuivies, et pour le résultat des activités non poursuivies.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice plus le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises ensuite à la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives en actions ordinaires.

Le nombre d'actions en circulation au 31 mars 2009 et au 31 mars 2008 (hors actions propres) est de 1.901.200 – 13.989 (actions propres) = 1.887.211 actions.

NOTE 30 : PASSIFS EVENTUELS

Le Groupe n'a pas connaissance de passifs éventuels significatifs.

NOTE 31 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La Société a repris sa cotation en date du 8 juillet 2009. Les actions de la société Universal Multimédia sont cotées Code ISIN FR 0000057903 au compartiment C Euronext Paris.

Aucun fait connu postérieurement à la date de clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe au 31 mars 2009 n'a été relevé. De même, à la connaissance de la Société, il n'existe aucun litige, arbitrage ou autre fait exceptionnel survenu postérieurement à la date du 31 mars 2009, susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe.

NOTE 32 : GESTION DES RISQUES

32.1 Instruments financiers

Les tableaux ci-après présentent la valeur comptable des catégories d'instruments financiers au 31 mars 2009 et au 31 mars 2008.

(en milliers d'euros)	31 mars 2009	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers					Prêts et créances	Dérivés de couverture de flux de trésorerie
		Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat			Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture		
			Valeurs mobilières de placement	Dérivés de couverture de juste valeur				
Actif non courant:								
Actifs financiers non courants	8					8		
Autres actifs non courants	1 609					1 609		
Actif courant:								
Créances clients	730					730		
Autres actifs courants	805					805		
Actifs financiers disponibles à la vente								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	722		534			188		

(en milliers d'euros)	31 mars 2008	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers					Prêts et créances	Dérivés de couverture de flux de trésorerie
		Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat			Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture		
			Valeurs mobilières de placement	Dérivés de couverture de juste valeur				
Actif non courant:								
Actifs financiers non courants	8					8		
Autres actifs non courants	295					295		
Actif courant:								
Créances clients	2 611					2 611		
Autres actifs courants	405					404		
Actifs financiers disponibles à la vente								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 777		1 262			1 515		

La valeur comptable des actifs financiers est représentative de leur juste valeur. La juste valeur de l'exhaustivité des actifs financiers 2009 et 2008 relève d'un modèle interne avec paramètres observables, à l'exception des valeurs mobilières en 2009 dont le cours est coté.

Analyse de l'âge des actifs financiers en souffrance et non dépréciés à la clôture

L'analyse des autres créances clients est incluse dans les tableaux ci-dessous, afin de permettre un rapprochement avec le montant inscrit au bilan.

31 mars 2009	Total	Actifs sains	Actifs échus				
			Total	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	> 1 an
Créances Clients							
Créances BYA	1 717		1 717	108			1 609
	0		0				
Autres créances clients	446	446	0				
Clients douteux ou litigieux	176		176				176
Créances clients nettes	2 339	446	1 893	108	0	0	1 785

31 mars 2008	Total	Actifs sains	Actifs échus				
			Total	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	> 1 an
Créances Clients							
Créances BYA	2 159		2 159				2 159
Autres créances clients	265	265	0				
Clients douteux ou litigieux	187		187				187
Créances clients nettes	2 611	265	2 346	0	0	0	2 346

Le statut de cette créance client sur la société BYA est décrit en note 7.

La qualité de crédit des autres créances clients est décrite en note 32.3 « Gestion des risques », dans le paragraphe relatif au risque de marché.

(en milliers d'euros)	31 mars 2009	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers			
		Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat		Dérivés de couverture de flux de trésorerie
			Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture	
PASSIF					
Passif non courant:					
Emprunts et passifs financiers à long terme, hors part à moins d'un an	6 364	6 364			
Engagements de crédit-bail, hors part à moins d'un an					
Autres passifs non courants	2 968	2 968			
Passif courant:					
Emprunts et passifs financiers à long terme, part à moins d'un an	443	443			
Engagements de crédit-bail, part à moins d'un an					
Découverts bancaires					
Fournisseurs et comptes rattachés	718	718			
Dettes d'impôt sur les sociétés					
Dettes fiscales et sociales	161	161			
Autres passifs courants	1 221	1 221			

(en milliers d'euros)	31 mars 2008	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers			
		Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat		Dérivés de couverture de flux de trésorerie
			Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture	
PASSIF					
Passif non courant:					
Emprunts et passifs financiers à long terme, hors part à moins d'un an	6 559	6 559			
Engagements de crédit-bail, hors part à moins d'un an					
Autres passifs non courants	3 134	3 134			
Passif courant:					
Emprunts et passifs financiers à long terme, part à moins d'un an	447	447			
Engagements de crédit-bail, part à moins d'un an					
Découverts bancaires					
Fournisseurs et comptes rattachés	122	122			
Dettes d'impôt sur les sociétés					
Dettes fiscales et sociales	257	257			
Autres passifs courants	1 220	1 220			

La valeur comptable des passifs financiers est représentative de leur juste valeur. La juste valeur de l'exhaustivité des passifs financiers 2009 et 2008 relève d'un modèle interne avec paramètres observables.

32.2 Détermination des profits et pertes par catégories d'instruments

L'effet en résultat des instruments financiers est le suivant :

(en milliers d'euros)	31 mars 2009	Ventilation par catégorie d'instruments				
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Total produit d'intérêt	0					
Total charge d'intérêt	0					
Juste valeur des valeurs mobilières de placement	24	24				
Effet des actualisations	-896				-896	
Gains et pertes de change	-25	-43		18		
Résultat de cession	0					
Dépréciation nette	-16			-16		
Gains nets ou (pertes nettes)	-913	-19	0	2	-896	0

(en milliers d'euros)	31 mars 2008	Ventilation par catégorie d'instruments				
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Total produit d'intérêt						
Total charge d'intérêt	19				19	
Juste valeur des valeurs mobilières de placement	13	13				
Effet des actualisations	2 678				2 678	
Gains et pertes de change	118	-11		129		
Résultat de cession	1 160		1 160			
Dépréciation nette	-70			-70		
Gains nets ou (pertes nettes)	3 918	2	1 160	59	2 697	0

32.3 Gestion des risques

La gestion des risques financiers (risques de taux, de change, de liquidité et de crédit) est placée sous la responsabilité de la direction financière.

Risques de marché (crédit, client)

Le Groupe Universal Multimédia est amené à effectuer des transactions (ventes ou achats) avec de nombreuses contreparties, clients et fournisseurs.

Le risque de crédit ou risque de contrepartie, correspond à la perte que le Groupe aurait à supporter en cas de défaillance d'une contrepartie, entraînant le non respect de ses obligations contractuelles vis-à-vis d'Universal Multimédia.

Le risque de crédit concernant la clientèle actuelle d'Universal Multimedia est géré de la manière suivante :

- Pour toutes les ventes à des clients autres que la société BYA, un paiement par avance est exigé.

- Pour BYA, société avec laquelle les relations sont suivies, permettant d’apprécier sa situation, il est strictement veillé au respect des conditions de règlement, ce qui prévient la constitution d’un encours significatif. Le chiffre d’affaires réalisé au cours de l’exercice avec BYA s’élève à 612 milliers d’euros, soit 91% du chiffre d’affaires de la société.

Suite à la mise en place de cette politique, l’encours client est constitué exclusivement :

- De créances clients nouvelles sur BYA considérées comme saines par la Société.
- De créances anciennes, concomitantes au sinistre industriel rappelé dans les éléments marquants, et déjà largement provisionnées. Ces créances font l’objet d’une revue systématique lors de chaque arrêté.
- De la créance ancienne sur BYA, datant de 2002. Cet actif financier a été restructuré : cette créance a fait l’objet d’un accord de règlement par annuités progressives mentionné en note 7, et n’est pas provisionnée. Cette créance figure également dans le tableau ci-dessus « qualité de crédit des actifs financiers en souffrance et non dépréciés à la clôture », pour sa valeur nette comptable actualisée, soit 1.717 milliers d’euros.

La Société se prémunit ainsi d’un accroissement de son exposition au risque de crédit.

La politique décrite ci-dessus a été mise en place au cours de l’exercice 2006/2007.

Aucun autre actif financier que la créance ancienne sur BYA n’a été restructuré.

Analyse en sensibilité des risques de marché

La société est exposée ainsi :

- Risque de change : l’exposition du Groupe est non significative. Tous les passifs financiers en devise faisant partie du plan de continuation ont été figés à leur contre-valeur en euros et ne sont plus générateurs de risques de change.
- Risque de taux d’intérêt : l’exposition du Groupe est non significative. L’ensemble des passifs financiers portant intérêt à l’origine ont été figés dans le plan de continuation et ne portent plus intérêt.

Risque de liquidité

Echéances contractuelles résiduelles sur l'endettement financier net

Au 31 mars 2009 En euros		Bilan (*)	Effet de l'actualisation	Total	2010	2011	2012	2013	2014	Au-delà de 2014
Emprunts auprès des établissements de crédit	Non courants	628	-158	786		43	109	109	109	416
	Courants	45		45	45					
Dettes de lolocations financement		0		0						
Avances conditionnées	Non courantes	167	-42	209		12	29	29	29	110
	Courantes	11		11	11					
Dettes financières diverses	Non courantes	5 569	-1 397	6 966		387	967	967	967	3 678
	Courantes	387		387	387					
Découverts bancaires				0						
Endettement		6 807	-1 597	8 404	443	442	1 105	1 105	1 105	4 204

(*) : La colonne bilan fait référence au détail de la note 13.

Au 31 mars 2008 En euros		Bilan (*)	Effet de l'actualisation	Total	2009	2010	2011	2012	2013	Au-delà de 2013
Emprunts auprès des établissements de crédit	Non courants	628	-186	814		43	43	107	107	514
	Courants	43		43	43					
Dettes de lolocations financement		0		0						
Avances conditionnées	Non courantes	170	-50	220		12	12	29	29	138
	Courantes	11		11	11					
Dettes financières diverses	Non courantes	5 761	-1 707	7 468		393	393	983	983	4 716
	Courantes	393		393	393					
Découverts bancaires				0						
Endettement		7 006	-1 943	8 949	447	448	448	1 119	1 119	5 368

(*) : La colonne bilan fait référence au détail de la note 13.

Les montants présentés au bilan consolidé sont actualisés en raison de leur décaissement lointain, conséquence du plan de continuation. Les échéances contractuelles résiduelles présentées dans ce tableau ne sont pas actualisées.

Risque de change

Le Groupe est exposé à ce risque compte tenu du fait que les filiales distributrices sont placées à l'étranger (Suisse et USA), réalisent leurs opérations de vente en monnaie locale et leurs opérations d'achats de marchandises en euros. Ceci ne concerne pas les activités poursuivies.

La société mère traite également avec des fournisseurs hors zone euro.

Ventilation des dettes financières par devise

En euros	31 mars 2009		31 mars 2008	
	% de la dette devise	Montant	% de la dette devise	Montant
Euro (EUR)			100%	7 006
Dollar américain (USD)				
Livre Sterling (GBP)				
Autres				
Total dettes financières		0	100%	7 006

Ventilation des dettes fournisseurs par devise

En euros	31 mars 2009		31 mars 2008	
	% de la dette devise	Montant	% de la dette devise	Montant
Euro (EUR)	93%	2 434	96%	2 161
Dollar américain (USD)	7%	183	4%	99
Livre Sterling (GBP)				
Autres				
Total dettes financières	100%	2 617	100%	2 260

Risques liés aux fournisseurs

La société mère utilise un nombre limité de fournisseurs pour la production des plasmas. Contrairement aux concurrents qui se sont associés à ces fournisseurs, Universal Multimédia n'a aucun engagement avec ces producteurs.

Risques industriels et environnementaux

Le Groupe n'utilise pas de matières toxiques ou dangereuses.

Risques juridiques

La Société maintient en vigueur ses marques, procède à tout renouvellement et s'acquitte de toutes redevances à cet effet.

NOTE 33 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	31/03/2009	31/03/2008
<u>Honoraires HT des commissaires aux comptes</u>		
- au titre du contrôle légal	133 200€	165 750 €
- au titre des conseils et prestations entrant dans les DDL	0 €	0 €
Total	133 200 €	165 750 €

VALLA - FIDUCINTER & ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

9, rue de l'Echelle

75001 PARIS

HOCHE AUDIT

Commissaire aux Comptes

4, avenue Hoche

75008 PARIS

UNIVERSAL MULTIMEDIA SA

SA au capital de 1 901 200 euros

75, rue de Lourmel - 75015 PARIS

Rapport des Commissaires aux Comptes

Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2009

Rapport des commissaires aux comptes Sur les comptes annuels Exercice clos le 31 mars 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société UNIVERSAL MULTIMEDIA SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note de l'annexe intitulée « Risques clients » concernant la créance détenue sur la société BYA ELECTRONIC et dans celle intitulée « Prêts d'actions » concernant les prêts de consommation d'actions UNIVERSAL MULTIMEDIA.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes annuels au 31 mars 2009 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Ces éléments ont été pris en considération par votre société pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation retenue pour l'établissement des comptes au 31 mars 2009 (Cf. note Règles et méthodes de l'annexe). C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

Options retenues dans le choix des méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation, malgré l'ouverture d'une procédure collective en date du 13 février 2006 et le fait que les activités principales du groupe n'ont toujours pas été reprises. Nos travaux ont notamment consisté :

- à documenter l'ajustement du plan de continuation sur 10 ans (2007 à 2016) approuvé par le Tribunal de Commerce de Paris en date du 2 avril 2007, eu égard aux décisions de justice rendues concernant les créances produites et contestées,
- à documenter la cohérence et la vraisemblance des prévisions de reprise d'activité et des budgets de trésorerie en découlant.

Estimations comptables :

Les titres de participations, les stocks et les créances clients sont évalués conformément aux méthodes décrites dans les notes de l'annexe intitulées « Notes liées à l'actif du bilan » et « Risques clients ». Nos travaux ont notamment consisté à revoir l'approche retenue par la société. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

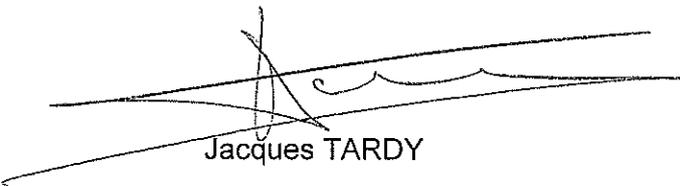
- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation des fonctions ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 31 juillet 2009

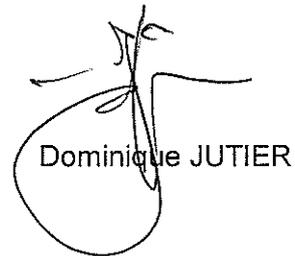
Les commissaires aux comptes

VALLA -FIDUCINTER & ASSOCIES



Jacques TARDY

HOICHE AUDIT



Dominique JUTIER

BILAN ACTIF

	Brut	Amort.Prov	31/03/09	31/03/08
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droit similaire				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo. Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.	37 995	23 235	14 760	13 684
Autres immobilisations corporelles	40 829	22 538	18291	4 845
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées				
Autres participations	306 000	6 000	300 000	297 000
Créances rattachées à des particip.				
Autres titres immobilisés	54 515	54 515		
Prêts	2 287	2 287		
Autres immobilisations financières	7 805		7 805	7 805
TOTAL (I)	449 430	108 575	340 856	323 334
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières approvision.	2 265 421	2 221 557	43 864	32 321
En cours de productions de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	139 634	97 968	41 666	82 124
Marchandises	12 208	1 395	10 813	
Avances & ac. versés/commandes	3 299		3 299	
Créances				
Clients comptes rattachés	4 258 490	1 481 368	2 777 122	2 610 496
Autres créances	1 262 325	480 840	781 485	722 174
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	534 269		534 269	1 261 635
Disponibilités	186 168		186 168	1 220 133
Comptes de régularisations				
Charges constatées d'avance	6 276		6 276	1 931
TOTAL (II)	8 668 090	4 283 127	4 384 962	5 930 814
Charges à répartir/plus. exer. (III)				
Primes de rembt obligations (IV)				
Écart de conversion actif (V)				13 646
TOTAL GENERAL (I à V)	9 117 520	4 391 702	4 725 818	6 267 794

BILAN PASSIF

	31/03/09	31/03/08
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	1 901 200	1 901 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	4 714 226	4 714 226
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	128 039	128 039
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 622 016	1 622 016
Report à nouveau	-17 543 481	-16 722 233
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	-983 151	- 821 247
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	-10 161 150	-9 177 999
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	219 982	231 560
TOTAL (II)	219 982	231 560
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	113 867	140 746
Provisions pour charges	93 226	230 683
TOTAL (III)	207 093	371 429
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 462 000	3 724 647
Emprunts et dettes financières divers	4 721 837	4 992 976
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	464 956	466 961
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 197 047	2 981 660
Dettes fiscales et sociales	1 122 530	1 155 864
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	12 968 370	13 322 108
Ecarts de conversion passif (V)	1 491 523	1 520 697
TOTAL GENERAL (I à V)	4 725 818	6 267 795

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/09			31/03/08
	France	Exportation	Total	
Ventes marchandises	6 948		6 948	
Production vendue de biens	651 010		651 010	318 550
Prod. vend. de services	12 781		12 781	55 862
Chiffres d'affaires net	670 739		670 739	374 412
Production stockée			-39151	-113725
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise /amortis.& Provision transfert de charges			2 532 690	2 439 574
Autres produits (1)			6	718
	Total produits d'exploitation (2)		3 164 284	2 700 980
Achats marchandises			15 968	10 706
Variation stock marchandises			-10 813	
Achats matières premières & autres approvisionnements			562 268	266 407
Variation stock matières premières & approvisionnement			-4 223	21 648
Autres achats et charges externes (3)			853 619	558 793
Impôt, taxes et versements assimilés			33 871	26 852
Salaires & traitements			380 907	328 691
Charges sociales			148 379	159 348
Dotations aux amortissements sur Immobilisations			7 347	5 080
Dotations aux provisions sur Immobilisations				
Dotations aux provisions sur Actif circulant			2 347 618	2 414 471
Dotations aux provisions Pour risques & charges			2 000	3 583
Autres charges			131 119	130 119
	Total charges d'exploitation (4)		4 468 060	3 925 701
RESULTAT D'EXPLOITATION			-1 303 775	-1 224 719
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée bénéfice transféré				
Produits financiers de participations (5)			1 422	18 037
Produits des autres valeurs mobilières & créances.(5)			35 844	43 505
Autres intérêts & produits assimilés (5)			26 524	125 116
Reprises sur provisions & transfert de charges			13 647	
Différences positives de change			4 961	
Produits nets sur cessions de v.m.p.				
	Total des produits financiers		82 398	186 658
Dotations financières aux amortissements & Provisions			647	
Intérêts & charges assimilés (6)			1	-19 914
Différences négatives de change			13 982	11 474
Charges nettes sur cessions de v.m.p.				
	Total des charges financières		14 630	-8 440
RESULTAT FINANCIER			67 769	195 098
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-1 236 007	-1 029 621

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

	31/03/09	31/03/08
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	273 376	102 366
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 060	1 938 383
Reprises sur Provisions & transferts de charges	81 451	
Total produits exceptionnels (7)	359 887	2 040 749
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	110 506	141 086
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	60 102	1 882 322
Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions	123 000	
Total charges exceptionnelles(7)	293 608	2 023 408
RESULTAT EXCEPTIONNEL	66 279	17 341
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-186 577	-191 033
TOTAL DES PRODUITS	3 606 570	4 928 386
TOTAL DES CHARGES	4 589 721	5 749 637
BENEFICE OU PERTE (Total des produits –Total des charges)	-983 151	-821 247

(1) Produits nets partiels sur opérations à long terme		
(2) Produits de locations immobilières		
(2) Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler en (8))		
(3) Crédit bail mobilier		
(3) Crédit bail immobilier		
(4) Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler en (8))	108 156	
(5) Produits concernant les entreprises liées		
(6) Intérêts concernant les entreprises liées		
(6bis) Dons faits aux organismes d'intérêt général		
(9) Transfert de charges	147	4 194
(10) Cotisations pers. expl. (Primes et cot.)		
(11) redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
(12) redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	120 000	120 000

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AUTRES PDTS EXCEPTIONNELS DE GESTION		139 344
PDTS SUR EXERCICE ANTERIEUR		134 032
PDTS CESSION ELEMT ACTIF		
PDTS EXCEPT. DIVERS		5 060
PDTS EXCEPT. IMMO CORPO		
PENALITE ET AMENDE	2 350	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
CH EXCEPT SUR EXERCICE ANTERIEUR	108 156	
CH EXCEPTIONNELS DIVERSES	60 102	
VNCC		

Désignation de l'entreprise : SA UNIVERSAL MULTIMEDIA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/09, dont le total est de 4 725 818€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant une perte de 983 151 €uros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2008 au 31/03/09.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan et au compte de résultat du 01/04/08 au 31/03/09		Informations		
Éléments		Produites	Non produites	
n°		PAGES	N / S	N / A
Règles et méthodes comptables				
1	- Méthodes d'évaluation, calcul des amortissements et des provisions - Changement de méthode, dérogations - Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	7		
Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat				
2	État de l'actif immobilisé	15		
3	État des amortissements	16		
4	État des provisions	17		
5	État des échéances des créances et des dettes	18		
Informations et commentaires sur :				
.1	Éléments relevant de plusieurs postes du bilan			X
.2	Réévaluation			X
.3	Frais d'établissement			X
.4	Frais de recherche appliquée et de développement			X
.5	Fonds commercial			X
.6	Intérêts immobilisés			X
.7	Intérêts sur éléments de l'actif circulant			X
.8	Différences d'évaluation / éléments fongibles de l'actif circulant			X
.9	Avances aux dirigeants			X
.10	Produits à recevoir	20		
.11	Charges à payer	21		
.12	Charges et produits constatés d'avance	22		
.13	Détail des charges et produits exceptionnels	23		
.14	Composition du capital social	24		
.15	Parts bénéficiaires			X
.16	Obligations convertibles			X
.17	Ventilation chiffre d'affaires net		X	
.18	Ventilation impôt sur bénéfices	25		
7	Crédit-bail		X	
8	Engagements financiers	26		
9	Dettes garanties par des sûretés réelles			X
10	Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	27		
11	Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	28		
12	Rémunérations des dirigeants	29		
13	Effectif moyen	30		
14	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	31		
15	Liste des filiales et participations	32		
16	Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières		X	
17	Informations concernant les entreprises liées	34		
18	Résultat de la société au cours des 5 derniers exercices	35		

N / S : non significatif

N / A : non applicable

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Faits caractéristiques

L'exercice porte sur une période de 12 mois soit du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009.

Par jugement du 13 février 2006, le Tribunal de Commerce de Paris a ouvert une procédure de redressement judiciaire. Le 2 avril 2007, un plan de continuation sur 10 ans a été adopté et homologué par le Tribunal de Commerce de Paris.

Les montants retenus, après paiement des créances inférieures à 300€ et des créances super-privilégiées, sont décomposés comme suit :

Créanciers	Montants chirographaires retenus après validation du Juge Commissaire
Banques	8 460 890,64
Fournisseurs	2 111 072,01
Clients	17 864,83
Avances conditionnées*	231 560,00
Organismes sociaux	367 589,50
Etat	504 159,06
Prud'homal	94517,35
TOTAL	11 787 653 ,39

Au 31 mars 2009, le montant du passif s'élève à 11 188 767€.

L'échéancier d'apurement du passif s'établit comme suit :

année 1*	année 2*	année 3	année 4	année 5	année 6	année 7	année 8	année 9	année 10
1/04/08	1/04/09	1/04/10	1/04/11	1/04/12	1/04/13	1/04/14	1/04/15	1/04/16	1/04/17
598885.99	588882.64	588882.64	1472206.6 1	1472206.6 1	1472206.6 1	1472206.6 1	1472206.6 1	1472206.6 1	1177765.2 8

* les échéances relatives aux « année 1 » et « année « 2 ont été réglées

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les prévisions de reprise d'activité du groupe UNIVERSAL MULTIMEDIA ont été formalisées dans un budget annuel de l'exercice 2009/2010 et 2010/2011 tenant compte des perspectives d'activité les plus probables, dans

EURO

une optique de prudence. Ces prévisions incluent la réalisation d'un chiffre d'affaires relatif aux activités reprises dès le mois de septembre 2009. La formalisation juridique d'un contrat cadre commercial permettant de sécuriser l'activité correspondante pendant trois exercices est encore néanmoins encore au stade de la finalisation à ce jour. Ce contrat cadre, dont la signature est attendue au cours des prochaines semaines comprend un volet assurant le financement de l'activité qu'il apporte à UNIVERSAL MULTIMEDIA.

Le budget de trésorerie découlant de ces prévisions d'activité, incluant le paiement des dividendes du plan d'apurement du passif du redressement judiciaire, ne révèle pas de situation qui impliquerait la nécessité d'avoir recours à des sources de financement non anticipées dans le cadre de la signature du contrat-cadre au cours des périodes considérées.

Notes liées à l'actif du bilan

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

• Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
• Matériel et outillage industriels	2 à 10 ans
• Matériel de transport	2 à 5 ans
• Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

Les coûts de recherche et développement sont enregistrés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Ils s'élèvent, au titre de l'exercice clos au 31 mars 2009 à 259 K€.

Immobilisations financières, filiales et participation

Suite à la cession le 19 septembre 2007 du sous-groupe Revox, Continental Edison est désormais la seule filiale consolidée du groupe Universal Multimédia.

Depuis octobre 2008, Universal Multimédia détient 100% de Continental Edison.

La société Sybatronic étant en liquidation judiciaire, les titres détenus par Universal Multimédia (6000€) sont provisionnés à 100%.

Autres titres immobilisés

La valeur d'inventaire correspond au cours de bourse.

Il reste 13 989 actions propres pour une valeur d'acquisition de 54 515 €. Compte tenu de la suspension de cotation de l'action, une provision pour dépréciation pour 54 515 € avait déjà été précédemment constatée.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société n'a pas acheté ni vendu d'action propre au cours l'exercice clos au 31.03.09.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode *premier entrée, premier sorti*.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous - activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Autres créances

Le poste Autres créances comporte des avances et acomptes versés sur commandes pour un montant de 503K€.

Afin de tenir compte du risque lié à ces acomptes, une provision pour dépréciation de ces actifs a été constituée pour un montant de 481 K€.

Notes liées au passif du bilan

Capitaux propres

Compte tenu du résultat fortement déficitaire des trois années précédentes et de l'exercice au 31/03/2009, les capitaux propres sont négatifs de 10 161 150 € au 31 mars 2009.

Avances conditionnées

Ces avances portant sur un montant de 220 000 € majoré de pénalités de retard à hauteur de 21 560€ ont été déclarés au passif chirographaire de la société dans le cadre du plan de continuation. Suite au paiement de la première échéance du plan (avril 2008), le solde comptable est de 220 K€.

Provisions

Elles sont évaluées selon le coût réel des dépréciations encourus.

Les variations des postes correspondent à l'évolution des actifs et des risques de la société.

Provisions pour risques

Le montant de la provision pour risques s'élève à 114 K€. Le montant de cette provision couvre les risques suivants :

- litiges prud'homaux :

Deux actions prud'homales ont été engagées par deux anciens salariés :

- 1^{er} salarié : le délibéré du 18 mai 2009 condamne la Société au paiement de 57 K€.
- 2nd salarié : audience fixée au 10 avril 2010. Une provision de 30 K€ a été comptabilisée dans les comptes du 31 mars 2009

Une action devant le Tribunal des Affaires sociales est engagée par un ancien intérimaire : une provision de 26 K€ a été comptabilisée dans les comptes du 31 mars 2009.

Une provision pour risque prud'homal a été reprise pour 101 K€ au cours de l'exercice suite à la condamnation de la société à payer une indemnité d'un même montant

Provision pour charges

Autres provision pour charges : 93 225€ contre 230 250€ sur l'exercice précédent, correspondant à une provision pour les travaux restant à réaliser sur l'installation d'une chaîne de montage qui conditionne le règlement d'une créance client de 2 169K€.

Cette variation s'explique par la réalisation de travaux de « queue de chantier » effectués sur cet exercice.

Charges à payer

Aucune provision n'a été comptabilisée pour les honoraires des commissaires aux comptes, de l'expert comptable et des avocats relatifs à des prestations non effectuées au 31 mars 2009 conformément à l'avis de CNCC.

Le montant des honoraires non provisionnés en raison de non réalisation des prestations à la date du 31 mars 2009 s'élève à 123 200 euros.

Emprunt

Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit sur l'exercice.

Autres dettes financières

Les autres dettes financières correspondent aux créances cédées auprès des banques et non honorées à l'échéance initiale et constituent désormais des dettes auprès des établissements de crédit pour une valeur globale de 4 721 837 €.

Prêts d'actions

Les deux principaux actionnaires ont respectivement prêtés 69 204 actions Universal Multimédia et 15 210 actions Universal Multimédia à la société afin de boucler le montage du financement de REVOX INC.

L'écart global concerné par ces prêts d'action est maintenu inchangé au 31 mars 2009 et s'élève à 1 219 780 €.

Les deux contrats de prêt de consommation sont arrivés à échéance au cours de l'exercice précédent. Les titres n'ayant pas encore été restitués aux prêteurs, ceux-ci possèdent de ce fait une créance de restitution des titres envers la Société UNIVERSAL MULTIMEDIA, même si le remboursement des deux prêts n'a pas été exigé à leur échéance.

Par prudence, le montant de la dette initialement constatée à l'égard des prêteurs, qui s'élève à 1 219 780 €, a néanmoins été maintenu au passif du bilan, au poste écart de conversion.

Engagements hors bilan

Ces engagements ont été donnés avant juin 2005.

Les engagements hors bilan de la société sont principalement des engagements de garantie conventionnels concernant des contrats classiques avec des partenaires financiers : banque et société de crédit bail.

Les engagements pris en matière de pensions et retraite sont limités : il représente un engagement total de 27841 €.

Les locaux occupés par la Société à Saint Germain des Prés font l'objet d'un bail commercial signé entre la Société (le preneur) et Monsieur AIT YALLA Kacem (le bailleur). Ce bail a été consenti pour une durée de neuf années entières et consécutives à compter du 1^{er} juillet 1997 puis reconduit pour un loyer annuel fixé 30 500 euros jusqu'au 30 juin 2015.

Le Preneur et le Bailleur auront la faculté de donner congé à l'expiration d'une période triennale en invoquant des dispositions du décret du 30 septembre 1953.

Dans le cadre des ouvertures de crédits documentaires octroyés en 2005 par un partenaire financier et non remboursés à ce jour, la société est bénéficiaire d'une caution hypothécaire de la part de M. AIT YALLA Kacem à hauteur de 1 000 000 €.

La Société reste redevable de 773 K€ dans le cadre de cette ligne, montant qui a été déclaré au passif de la Société.

En vertu d'une ligne de crédit octroyée par un organisme financier, la Société a souscrit un billet à ordre de 300 000 €, avalisé par M. AIT YALLA Kacem, alors Président Directeur Général de la Société.

Ce montant demeurant impayé à ce jour, la Société et M. AIT YALLA, en sa qualité de donneur d'aval, restent solidairement devoirs à la Banque le montant de l'effet. Ce montant a été déclaré au passif de la Société.

Autres notes liées aux comptes annuels

Evènements postérieurs à la clôture

La reprise de la cotation des actions UNIVERSAL MULTIMEDIA a eu lieu de 8 juillet 2009.

Risques clients

Dans les comptes clients, figurent pour 2 159 K€, des créances sur la Société BYA ELECTRONIC en Algérie. Un plan de remboursement établi sur 8 ans a été mis en place. La première annuité a été réglée par anticipation par le client en avril 2009. Au 31 mars 2009, 93K€ de travaux restant à effectuer ont été provisionnés à l'égard du marché relatif à la cession d'une unité de production.

Risques liés à la sous-traitance

L'activité de sous-traitance s'élève à 144 186.20 euros, et tient compte d'un montant de travaux réalisés à hauteur de 130 K€ dans le cadre du marché relatif à la cession d'une unité de production. Il n'y a pas de risque lié à la sous-traitance.

Risque sur les actions

A ce jour, il est inexistant.

Risques de liquidité et de trésorerie

La société dispose d'un encours de trésorerie permettant d'assurer le paiement de la troisième annuité (avril 2010). En revanche, pour faire face à l'ensemble de ses autres échéances, la société compte sur la relance de son activité.

Rémunération des mandataires sociaux

Liste des rémunérations et avantages de toute nature des mandataires sociaux durant l'exercice clos le 31 mars 2009:

1/ La rémunération et avantages de toutes nature de Monsieur **AIT YALA Kacem**, Président du Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009 :

.société concernée : UNIVERSAL MULTIMEDIA SA
 .montant de la rémunération : 50 400 euros
 .montant des avantages de toute nature : néant
 .Autre société concernée par l'article L 226-1 al2 du Code de Commerce : néant

2/ La rémunération et avantages de toutes nature de Madame **AIT YALA Yasmine**, Administrateur au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009 :

.société concernée : UNIVERSAL MULTIMEDIA SA
 .montant de la rémunération : néant
 .montant des avantages de toute nature : néant
 .Autre société concernée par l'article L 226-1 al2 du Code de Commerce : néant

3/ La rémunération et avantages de toutes nature de Madame **GUTMANN Angèle**, Administrateur au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009 :

.société concernée : UNIVERSAL MULTIMEDIA SA
 .montant de la rémunération : néant
 .montant des avantages de toute nature : néant
 .Autre société concernée par l'article L 226-1 al2 du Code de Commerce : néant

4/ La rémunération et avantages de toutes nature de Madame **AIT YALA Sylviane**, Administrateur au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009 jusqu'au 3 février 2009 :

.société concernée : UNIVERSAL MULTIMEDIA SA
 .montant de la rémunération : 15 513 euros
 .montant des avantages de toute nature : néant
 .Autre société concernée par l'article L 226-1 al2 du Code de Commerce : néant

5/ La rémunération et avantages de toutes nature de Monsieur **MAACH Fouad**, Directeur Général au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009 jusqu'au 20 octobre 2008 :

.société concernée : UNIVERSAL MULTIMEDIA SA
 .montant de la rémunération : 32 672 euros
 .montant des avantages de toute nature : néant
 .Autre société concernée par l'article L 226-1 al2 du Code de Commerce : néant

Honoraires des commissaires aux comptes

	31/03/2009	31/03/2008
<u>Honoraires HT des commissaires aux comptes</u>		
- au titre du contrôle légal	133 200 €	165 750 €
- au titre des conseils et prestations entrant dans les DDL		
Total	133 200 €	165 750 €

ACTIF IMMOBILISE

CADRE A : IMMOBILISATIONS	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation exercice	Acquisitions créations
Frais d'établissement R&D TOTAL 1			
Autres postes d'immo. Incorporelles TOTAL 2			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales, agencement.			
Installations techniques, matériel et outillage ind.	33 794		4 200
Installations générales, agencts., aménags. Dives	1 483		3 163
Autres matériels de transport	12 109		12 105
Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 569		2 399
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL 3	56 955		21 867
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	303 000		3 000
Autres titres immobilisés	54 514		
Prêts & autres immobilisations financières	10 091		
TOTAL 4	367 605		3 000
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	424 560		24 867

CADRE B IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
	Par virement			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Frais d'établissement R&D TOTAL 1				
Autres postes d'immo. Incorporelles TOTAL 2				
Terrains				
Constructions	sur sol propre			
	sur sol d'autrui			
	Inst. Gales., agencts. Et am. Const.			
Installations techniques matériel et outillage			37 994	
Autres immo. corporelles	Inst. Gales., agencts., amé- nagement divers		4 646	
	Matériel de transport		24 214	
	Matériel de bureau & informatique		11 968	
	Emballages récupérables & divers			
Immobilisations corporelles en cours				
Avances & acomptes				
TOTAL 3			78 822	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			306 000	
Autres titres immobilisés			54 514	
Prêts & autres immobilisations financières			10 091	
TOTAL 4			370 605	
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)			449 427	

AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement, de recherche et développement TOTAL 1					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL 2					
Terrains					
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	installations générales				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		20 110	3 125		23 235
Autres immobilisations corporelles	installations générales	66	360		426
	matériel de transport	12 109	2 270		14 379
	matériel de bureau	6 140	1 594		7 734
	emballages récupérables				
TOTAL 3		38 425	7 348		45 773
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)		38 425	7 348		45 773

PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Provisions fiscales pour implant. à l'étranger avant le 01/01/1992				
Provisions fiscales pour implant. à l'étranger après le 01/01/1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL 1				
Provisions pour litiges	127 746	123 000	136 879*	113 867
Provisions garanties données aux clients				
Provisions pertes de marché à terme				
Provisions amendes & pénalités				
Provisions pertes de change	13 000	647	13 647	
Provisions pensions & obligations				
Provisions pour impôts				
Provisions renouvellement des immobilisations				
Provisions grosses réparations				
Provisions charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	230 683		137 457	93 226
TOTAL 2	371 429	123 647	287 983	207 093
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations titres équivalence				
Titres de participation	6 000			6 000
Autres immobilisations financières	56 801			56 801
Sur stocks et en cours	2 326 933	2 320 920	2 326 933	2 320 920
Sur comptes clients	1 492 092		10 725	1 481 367
Autres pour dépréciations	454 141	26 698		480 839
TOTAL 3	4 335 967	2 347 618	2 337 658	4 345 927
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)	4 707 396	2 471 265	2 625 641	4 553 020
dont	- d'exploitation	2 349 618	2 532 543	
dotations	- financières	647	13 647	
et reprises	- exceptionnelles	123 000	81 451	
Titres mis en équivalence				

*34K€ correspondent à des reprises non utilisées

ECHEANCES, CREANCES ET DETTES

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	2 287		2 287
	Autres immobilisations financières	7 805		7 805
	Clients douteux ou litigieux	1 657 324		1 657 324
	Autres créances clients	2 601 165	550 075	2 051 090
	Créances r. de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	4 500	4 500	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	377 610	377 610	
	Taxe sur la valeur ajoutée	230 973	230 973	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	652 541	151 705	500 836
	Charges constatées d'avance	6 276	6 276	
TOTAUX		5 540 481	1 321 139	4 219 342
Montant des	prêts accordés en cours d'exercice			
	remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés				

CADRE B	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 ans max. à l'origine	2 631 014	138 474	1 523 219	969 321
	à plus de 1 ans à l'origine	830 986	44 736	480 097	306 153
Emprunts et dettes financières divers		4 721 837	248 520	2 733 694	1 739 623
Fournisseurs et comptes rattachés		3 197 047	716 356	1 184 367	1 296 324
Personnel et comptes rattachés		142 340	39 876	46 967	55 497
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		501 185	74 875	202 174	224 135
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices				
	Taxe sur valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	479 005	25 261	277 287	176 456
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		464 956	810	8 914	455 232
Dette représentative de titres emp.					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		12 968 370	1 288 909	6 456 720	5 222 741
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques					

PRODUITS A RECEVOIR

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	100 431
Disponibilités	
TOTAL	100 431

CHARGES A PAYER

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	125 012
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	549 340
Dettes fiscales et sociales	50 843
Autres dettes	
TOTAL	725 195

CHARGES ET PRODUITS CONSTATE D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	6 276	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	6 276	

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

	31/03/2009	31/03/2008
Sur opérations de gestion		
67120000 Pénalité Amendes Fiscales	2 350	2 867
671800 Autres ch except/op.gestion	108 156	
67200000 Charges except/ex antérieur		138 220
Sur opérations en capital		
6750000 Val. net compta cédée		1 822 896
67510000 Val.compta.imm.incorp.ced		
675600 Immo financieres		38 112
678800 Ch except. diverses	60 102	21 314
Dotations aux amort et provisions		
68710000 Dot.amt.except.immobil		
68750000 Dot.prov.risq&ch except	123 000	
TOTAL	293 608	2 023 409

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

	31/03/09	31/03/08
Sur opération de gestion		
77100000 Prod.except/operation gestion	139 344	10
77200000 Prod.exploit/exeerc.antérieur	134 032	102 356
77800000 Autres Prod. exceptionnels	5 060	
Sur opération en capital		
77500000 Prod cess elements actif		1 934 791
77520000 Prod cession immo corpo		1 200
77880000 Prod exceptionnels divers		2 392
<u>Reprise aux amt et provisions</u>		
78750000 rep prov risque et ch except	81 450	
TOTAL	359 886	2 404 749

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 901 200	1.00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 901 200	1.00

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	-1 236 007	186 577*	-1 049 430
Résultat exceptionnel (et participation)	66 279		66 279
Résultat comptable	-1 169 728	186 577	-983 151

* Le produit d'impôt correspond au crédit d'impôt recherche

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	1 300 000*
Engagements en matière de pensions	
Engagements en matière de retraite	27 841
Autres engagements donnés :	
TOTAL	1 327 841
(1) dont concernant :	
• les dirigeants	
• les filiales	
• les participations	
• les autres entreprises liées	
• les engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions reçus	
Autres engagements reçus :	
Biens reçus en crédit-bail	
TOTAL	0

*cf paragraphe engagement hors bilan

INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

	Montant
Résultat de l'exercice	-983 151
Impôt sur les bénéfices	-186 577
Résultat avant impôt	-1 169 728
Variation des provisions réglementées :	
Autres évaluations dérogatoires :	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	-1 169 728
Ces évaluations ont pour effet d'augmenter (de diminuer) le poste " Provisions réglementées " de	

ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DETTE FUTURE D'IMPOT

Accroissements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions réglementées : - Amortissements dérogatoires - Provisions pour hausse des prix - Provisions pour fluctuation des cours Autres	
Total	0
Allègements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation : - Provisions pour congés payés - Participation des salariés Autres	
Total	0
<i>Amortissements réputés différés</i> <i>Déficits reportables au 31/03/2009</i> <i>Moins-values à long terme</i>	18 586 486

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Rémunérations allouées aux membres :	Montant
• des organes d'administration	15 513
• des organes de direction	83 072
• des organes de surveillance	

Cette rémunération intègre celle d'un administrateur qui a démissionné le 03 février 2009 et celle d'un dirigeant général qui a quitté la société le 20 octobre 2008.

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	3	
Ouvriers	1	
TOTAL	10	

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

La société consolidante est la SA UNIVERSAL MULTIMEDIA.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations :	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. Filiales (plus 50% du capital détenu)			
SARL SYBATRONIC ZI LA MONTGERVALAISE 35720 LA MEZIERE	975	75.00 %	-7 024
SAS CONTINENTAL EDISON 540 BD DE L'EUROPE 83500 LA SEYNE SUR MER	264 972	100.00 %	-31 185
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)			
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. Filiales non reprises en A			
a) françaises			
b) étrangères			
2. Participations non reprises en A			
a) françaises			
b) étrangères			

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation	Valeurs des titres	Prêts/avances consentis et non remb.	CA HT	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
		Valeur brute				
Quote-part détenue (en %)		Valeur nette	Cautions/avals donnés par la sté	Résultat du dernier exercice écoulé		

A- Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations							
1- Filiales (+50% du capital détenu)							
SARL SYBATRONIC	8 000 75 %		6 000		-7 024		En liquidation
SAS CONTINENTAL EDISON	300 000 100 %	-3842	300 000 300 000	8 222	4 246 -31 185		
2- Participations (de 10 à 50%) du capital détenu)							
B-Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations							
1-Filiales non reprises en A:							
a) françaises							
b) étrangère							
2-Participations non reprises en A							
a) françaises							
b) étrangères							

INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Postes du Bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Immobilisations financières Participations Créances rattachées à des participations Prêts Autres titres immobilisés Autres immobilisations financières	300 000		
Total immobilisations	300 000	0	0
Créances Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit, appelé, non versé	8 222		
Total créances	8 222	0	0
Valeurs mobilières de placement Disponibilités Dettes Autres emprunts convertibles Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Autres dettes			
Total Dettes		0	0

Postes de compte de résultat	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Charges et produits financiers Produits financiers Charges financières	1 422		
Total	1 422	0	0

RESULTAT DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Exercices concernés	31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007	31/03/2008	31/03/2009
CAPITAL FIN EXERCICE					
Capital social	1 901 200	1 901 200	1 901 200	1 901 200	1 901 200
Nombre actions ordinaires	1 901 200	1 901 200	1 901 200	1 901 200	1 901 200
Nombre d'actions à Dividendes prioritaires					
Nombre maximal d'actions futures à créer / conversion obligations / exercice droit souscription					
OPERATIONS - RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires HT	12 255 720	952 390	81 219	374 412	670 739
Résultat avant impôts amortissements - provisions	(5 267 734)	(3 802 046)	(1 071 023)	(1 149 641)	(1 316 904)
Impôts sur les bénéfices				(191 033)	(186 577)
Participation salariés					
Résultat après impôts	(13 260 743)	(2 601 832)	(859 656)	(821 247)	(983 151)
Résultat distribué					
RÉSULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, Part.salariés mais avant amortissements - provisions	(3)	(5)	(0.6)	(0.5)	(0.6)
Résultat après impôts, Participations salariés amortissements - provisions	(7)	(1)	(0.45)	(.43)	(0.52)
Dividende brut versé à Chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen	18	15	8	11	10
Montant masse salariale					
Montant sommes versées au	1 015 610	498 808	388 028	328 691	351 130
Titre des avantages Sociaux (SS, œuvres soc.)	424 134	213 571	139 642	159 348	148 379

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Du 01/04/08 Au 31/03/09	Du 01/04/07 Au 31/03/08
CHIFFRE D'AFFAIRES	670 739	374 412
VENTES DE MARCHANDISES	6 948	
Achats de marchandises	15 968	10 706
Variation stocks de marchandises	-10 813	
<i>Coût d'achat March. Vendues</i>		10 706
MARGE COMMERCIALE	1 793	-10 706
Ventes produits finis & travaux	651 010	318550
Ventes de services	12 781	55862
Production stockée	-39 151	-113 725
Autres produits	6	
PRODUCTION EXERCICE	626 433	260 687
Achats Matières premières	562 268	266 407
Variation stocks matières	-4 223	21 648
<i>Consommation matière</i>		288 055
<i>Marge sur Coût des matières</i>		-27 367
<i>Activité</i>		260 687
<i>Marge globale</i>		-38 073
Autres achats et ch. Externes	853 619	558 793
VALEUR AJOUTEE	-785 231	-596 867
Subventions d'exploitation		
Impôts & taxes	33 871	26 852
Salaires	380 907	328 691
Charges sur salaires	148 379	159 348
<i>Sous total Salaires & Charges</i>	529 286	488 040
Cotisations exploitant		
Rémunération exploitant		
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-1 348 388	-1 111 759
Autres produits, Reprise amort....	2 532 696	2 440 292
Autres Charges	131 119	130 119
Dotations Amortissements	7 347	5 080
Dotations Provisions	2 349 617	2 418 054
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 303 775	-1 224 721
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers	82 398	186 658
Charges financières	14 630	-8 440
<i>Résultat financier</i>	67 769	195 099
RESULTAT COURANT	-1 236 007	-1 029 621
Produits exceptionnels	359 887	2 040 749
Charges exceptionnelles	293 608	2 023 408
<i>Résultat exceptionnel</i>	66 279	17 341
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-186 577	-191 033
RESULTAT NET	-983 151	-821 247

Honoraires HT des Commissaires aux Comptes pour l'exercice Universal Multimédia

Exercice couvert : 31 mars 2009

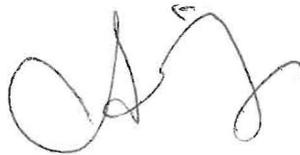
	FIDUCINTER 9 rue de l'Echelle 75001 Paris		HOCHE AUDIT 4 avenue Hoche 75008 Paris	
En €	Montant		Montant	
	<i>31/03/2008</i>	<i>31/03/2009</i>	<i>31/03/2008</i>	<i>31/03/2009</i>
Audit				
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés				
- Universal Multimédia SA	55 300.71€	44 550.00	110 449.29	88 650.00
- Continental Edison			1 000.00	1 000.00
<input type="checkbox"/> Missions accessoires				
<input type="checkbox"/> Autres prestations, le cas échéant				
- Juridique, Fiscal, Social				
- Technologies de l'information				
- Audit interne				
- Autres (A préciser si supérieur à 10% des honoraires d'audit)				
TOTAL	55 300.71	44 550.00	111 449.29	89 650.00

Les honoraires indiqués ci-dessus correspondent aux honoraires des Commissaires Aux Comptes relatifs à l'exercice 31/03/09 pour lesquels aucune prestation n'avait été effectuée à la date du 31/03/09. Conformément à l'avis du CNCC, ces honoraires n'ont pas été provisionnés dans les comptes sociaux au 31/03/09.

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux notes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion (ci-joint) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Paris, le 31 juillet 2009



Monsieur AIT YALLA Kacem
Président du Conseil d'Administration